

# Assemblée générale ordinaire de Lausanne Région

**Mercredi 11 octobre 2023 à 17h**  
**Salle de spectacles de Crissier**

---

Dès 16h30 : accueil des participants et distribution des cartons de vote

## Ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Approbation du PV de la séance du mercredi 31 mai 2023.
3. Message du Président.
4. Activités de Lausanne Région : point de situation et projets à venir.
5. Budget 2024.
6. Nomination de la Commission de gestion.
7. Divers et propositions individuelles.

## Conférence

**M. Matthias Gäumann**, Vice-Président pour les opérations à l'EPFL

**« Le campus de l'EPFL : un site de la taille d'une ville en constante évolution »**

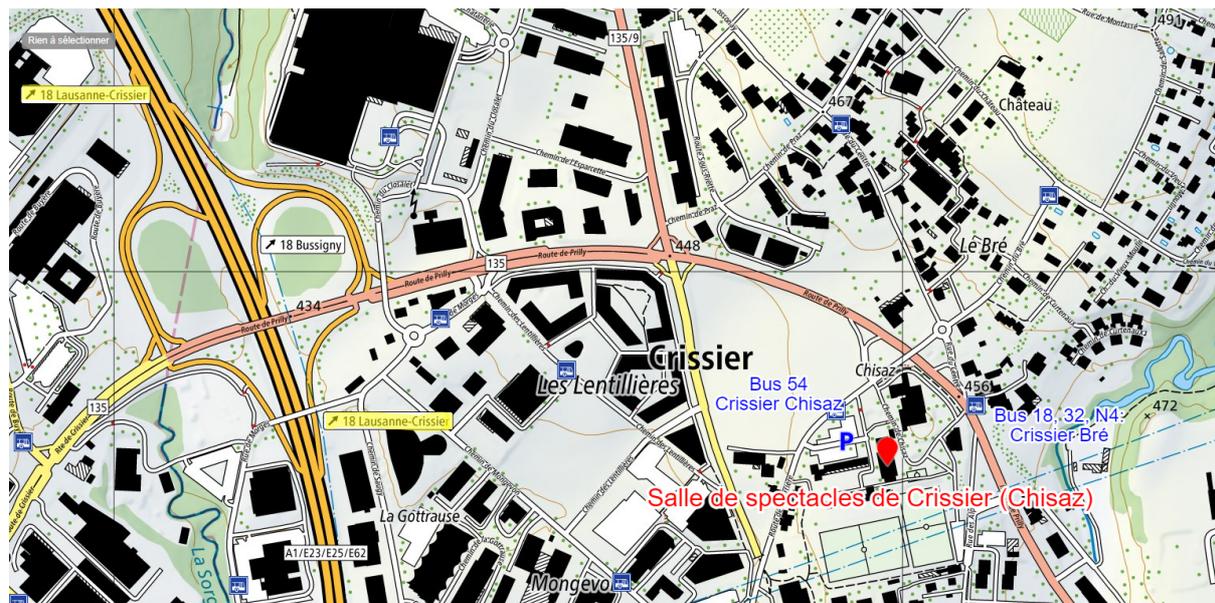
Point de situation sur les projets en cours et à venir

Questions - réponses et débat

Cette assemblée sera suivie d'un apéritif.

Assemblée générale du 11 octobre 2023 à 17h  
à la salle de spectacles de Chisaz à Crissier

Rte de la Carrière 5, 1023 Crissier



### Bus

ligne 54 Arrêt Crissier Chisaz

ligne 18 et 32 Arrêt Crissier Bré

### Parking

À côté de la salle de spectacles

Le présent document a pour but de vous renseigner sur l'évolution des postes du budget 2024.

### SECRETARIAT GÉNÉRAL

**CHARGES :**

COMPTES	LIBELLÉS
300	<b>CHARGES DU PERSONNEL</b>
3000	La charge du personnel mentionnée fait état de la masse salariale au 1 <sup>er</sup> septembre 2023, soit de 7,8 EPT. Y est inclus le poste de chef-fe de projet de la promotion économique porté au budget 2022 pour les besoins identifiés de renforcement des prestations en matière d'économie territoriale (cf. préavis au budget 2022). Ce poste n'a pas encore été repourvu.  <b>900'000.-</b>
3020	<b>MANDATS EXTERNES</b>  Cette enveloppe budgétaire sert à financer des mandats externes pour le suivi des recrutements et d'autres projets en lien avec l'organisation interne du Secrétariat général.  <b>CHF 20'000.-</b>
303	<b>BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES :</b>
3031	<b>LOYER</b> Lausanne Région loue ses bureaux auprès de Lausanne Tourisme. Le loyer annuel des locaux se monte à CHF 58'000.-, inchangé depuis le 1 <sup>er</sup> septembre 2021, date à laquelle nous avons loué un espace supplémentaire pour accueillir un nouveau collaborateur.  <b>CHF 58'000.-</b>
3033	<b>DOCUMENTATION, FORMATION</b>  Ce poste au budget sert à prendre en compte les besoins de mise à niveau du personnel par la formation continue.  <b>CHF 15'000.-</b>

304	<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>
3042	<p><b>COMPTABILITÉ ET RÉVISION DES COMPTES</b></p> <p>Depuis 2016, Lausanne Région fait appel à une société fiduciaire pour les prestations d'administration RH en lien avec les salaires, de suivi comptable, ainsi que pour le bouclage des comptes.</p> <p style="text-align: right;"><b>CHF 20'000.-</b></p>
3043	<p><b>TÂCHES PONCTUELLES BC</b></p> <p>Ce poste permet la prise en charge des frais liés aux tâches spécifiques et aux missions du Bureau de coordination (BC), dont aussi l'organisation des Assemblées générales.</p> <p style="text-align: right;"><b>CHF 20'000.-</b></p>
3048	<p><b>COMMUNICATION</b></p> <p>Ce poste est destiné à supporter les coûts en lien avec la communication institutionnelle générale de Lausanne Région (brochures, flyers, site Internet, rapport d'activités).</p> <p style="text-align: right;"><b>CHF 50'000.-</b></p>
305	<b>FRAIS DE GESTION</b>
3054	<p><b>ASSURANCES CHOSES ET RC DIRIGEANTS</b></p> <p>Notre police d'assurances choses a été adaptée et une nouvelle assurance RC Dirigeants a été conclue en novembre 2021 auprès de la Zurich Assurance.</p> <p style="text-align: right;"><b>CHF 4'500.-</b></p>
3056	<p><b>FRAIS FINANCIERS</b></p> <p>La BCV a abandonné la facturation des intérêts négatifs en septembre 2022. Par conséquent, ce poste au budget a été revu à la baisse.</p> <p style="text-align: right;"><b>CHF 2'500.-</b></p>

**PRODUITS :**

50	<b>SECRETARIAT GENERAL</b>
504	<b>PARTICIPATION ETAT DE VAUD :</b> Un accord avec l'Etat de Vaud a été passé pour le financement de la moitié du poste de référent seniors régional. Les projets menés sont aussi financés à moitié par le Canton (cf. rubrique Seniors). <b>CHF 56'000.-</b>

**Au total, les charges du Secrétariat général se montent à CHF 1'451'500.- et ses produits à CHF 181'000.-. Des prélèvements sur la réserve Promotion économique (CHF 70'000.-) sont aussi prévus.**

**Le solde de CHF 1'200'500.- sera assuré par les cotisations à hauteur de CHF 3.93 par habitant pour le secrétariat général, elles sont donc augmentées de 5 ct par rapport aux cotisations 2023.**

## AGGLOMÉRATION

**CHARGES :**

310	<p><b>PALM</b></p> <p><b>PALM 2025</b></p> <p>Le budget PALM est discuté et approuvé chaque année par le COPIL PALM. Pour le budget 2024, les chiffres ont été validés le 9 juin 2023. Les montants reportés dans le budget ne concernent que la partie à charge de Lausanne Région.</p> <p>La participation de Lausanne Région est réglée par voie de convention entre le Canton et les associations régionales (Région Morges et Lausanne Région). Pour mémoire cette convention prévoit la répartition suivante des coûts du PALM :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 50% à charge du Canton,</li> <li>- 40% à charge de Lausanne Région et</li> <li>- 10% à charge de Région Morges</li> </ul> <p>Afin d'adapter le présent budget à la réalité budgétaire du PALM et préserver une bonne lisibilité, pour les années 2023 et suivantes, une seule ligne budgétaire a été dédiée au PALM (n° 310) et y ont été inclus les chiffres validés par le COPIL. De plus, les réserves Etudes (n° 5196) et Fonctionnement (n° 516) ont été fusionnées en une seule réserve, désormais appelée Réserve PALM (n° 516).</p> <p>Depuis l'année 2020, aucune cotisation n'a été ponctionnée auprès des communes pour le financement du PALM. Le financement s'est fait intégralement sur les réserves disponibles. En 2023, à la suite de la clôture des comptes 2022, il a été convenu de renoncer à ponctionner une cotisation de 45 ct auprès des communes du périmètre compact.</p> <p>Selon l'évolution des réserves dédiées au PALM, et afin de garantir ce financement sans alourdir les cotisations, il est prévu pour 2024 de prélever sur les réserves PALM un montant de CHF 130'000.- et de ponctionner des cotisations pour le montant restant, soit 45 ct par habitant.</p> <p style="text-align: right;"><b>CHF 259'400.-</b></p>
-----	--

BUDGET 2024 LAUSANNE RÉGION

**PRÉAVIS AU BUDGET**

Document pour les communes membres

Le tableau présenté ci-dessous mentionne les détails du budget 2024 du PALM tel que validé par le COPIL le 9 juin 2023 :

ACTUALISATION DU BUDGET 2023-2025 POUR VALIDATION COPIL PALM 09.06.2023 (TTC)					
Rubrique	Coût total prévisionnel 2022-2025	Dépenses effectives 2022 présentées au COPIL du 03.02.2023	Montants 2023 actualisés	Montants 2024 actualisés	Montants 2025 actualisés
<b>Cadrage et travaux préparatoires</b>	<b>149'552</b>	<b>76'846</b>	<b>54'706</b>	<b>18'000</b>	<b>0</b>
Appui stratégique et modération d'ateliers	47'600	43'195	4'405	0	0
Accompagnement en tant qu'expert : travaux préparatoires	15'507	15'507	0	0	0
Atelier du PALM 2016 au PALM 2025	9'744	9'744	0	0	0
Accompagnement en tant qu'expert : structure rapport	15'508	0	15'508	0	0
Communication : atelier	9'047	8'401	646	0	0
Accompagnement transition écologique	33'000	0	25'000	8'000	0
Solde sur budget cadrage et travaux préparatoires (réserve)	19'146	0	9'146	10'000	0
<b>Elaboration du PALM 2025</b>	<b>1'195'400</b>	<b>0</b>	<b>605'084</b>	<b>560'316</b>	<b>30'000</b>
Volet urbanisation	100'000	0	60'000	40'000	0
Volet mobilité	228'828	0	154'180	74'648	0
• Mobilité générale	141'352	0	98'947	42'406	0
• Mobilité active	57'476	0	40'233	17'243	0
• Cartographie géoréférencée	30'000	0	15'000	15'000	0
Volet paysage	88'212	0	60'000	28'212	0
Volet environnement et énergie	86'538	0	64'904	21'634	0
Assistance à maîtrise d'ouvrage	133'560	0	90'000	43'560	0
• Cartographie générale	85'483	0	60'000	25'483	0
• Module Vision d'ensemble et Besoin d'action	48'077	0	30'000	18'077	0
Rapport (hors rédaction)	165'000	0	30'000	135'000	0
Impressions	50'000	0	0	20'000	30'000
Plan et actions de communication	125'515	0	86'000	39'515	0
• Communication interne et appui pilotage	99'515	0	70'000	29'515	0
• Communication externe	1'000	0	1'000	0	0
• Banque d'images	25'000	0	15'000	10'000	0
Solde sur budget élaboration (réserve)	217'746	0	60'000	157'746	0
Conférences d'agglomération	100'000	0	30'000	70'000	0
Réserve générale	80'000	0	0	0	80'000
<b>TOTAL</b>	<b>1'524'952</b>	<b>76'846</b>	<b>689'789</b>	<b>648'316</b>	<b>110'000</b>
DGTL	301'837	15'369	134'805	129'663	22'000
DGMR	301'837	15'369	134'805	129'663	22'000
DGE	150'919	7'685	67'402	64'832	11'000
LR	603'675	30'739	269'610	259'327	44'000
RM	150'919	7'685	67'402	64'832	11'000
	15'765	0	15'765	0	0

**Les charges liées au PALM se montent à CHF 259'400.-. Elles seront financées par moitié par le prélèvement sur les réserves de CHF 130'000.- et le solde sera assuré par les cotisations à hauteur de 45 ct par habitant pour les communes du périmètre compact du PALM.**

**Pour mémoire, pour l'année 2023, il avait été convenu de renoncer à des cotisations supplémentaires de 45 ct par habitants pour les communes du périmètre compact.**

**PROMOTION ÉCONOMIQUE**

**CHARGES**

3231	<b>PERL</b>
32310	<p><b>DOTATION</b></p> <p>Depuis 2016, la dotation des PERL est la suivante : CHF 50'000.- pour le gagnant du « Trophée PERL Lausanne Région », quatre prix de CHF 10'000.- pour les quatre autres lauréats, ainsi qu'un prix additionnel de CHF 10'000.- pour récompenser le prix du public.</p> <p>L'enveloppe totale des prix ne subit pas de modification en 2024.</p> <p style="text-align: right;"><b>CHF 100'000.-</b></p>
32312	<p><b>GESTION</b></p> <p>Ce poste au budget est destiné à financer la cérémonie de remise des prix. L'augmentation de 10'000.- sert à financer les actions de communications désormais externalisées.</p> <p style="text-align: right;"><b>CHF 90'000.-</b></p>
3242	<p><b>ACTION DE PROMOTION ÉCONOMIQUE (AVANT : ACTIONS PROMOTIONNELLES)</b></p> <p>La rubrique « Actions promotionnelles » change de dénomination pour devenir « Actions de promotion économique » et inclure les actions financées par Lausanne Région en faveur de salons et manifestations organisés par des porteurs privés.</p>
32423	<p><b>COMMUNICATION PROMOTIONNELLE</b></p> <p>Les frais liés à la campagne Consommer local ont été reportés sous la rubrique n° 3244 « Développement économique régional », cf. commentaire ci-dessous.</p> <p style="text-align: right;"><b>CHF 0.-</b></p>

32424	<p><b>AIDES AUX SALONS ET MANIFESTATIONS</b></p> <p>Afin de pouvoir soutenir des manifestations d'envergure selon la Loi sur l'Appui économique (LADE), Lausanne Région est sollicitée pour participer davantage à un « co-financement », soit au moins 20% du montant de l'aide allouée par le Canton. Ce montant a été augmenté en 2024 et intègre le montant « Aides et soutiens divers » (n° 32434). Il est financé à 50% par un prélèvement sur les réserves.</p> <p style="text-align: right;"><b>CHF 40'000.-</b></p>
32425	<p><b>RENCONTRES ENTREPRISES</b></p> <p>Ce poste est destiné à couvrir une partie des frais des communes pour l'organisation des Rencontres Municipalités-Entreprises. Lausanne Région prend à sa charge un montant annuel allant jusqu'à CHF 1'000.- par commune pour les frais engendrés par ces rencontres. Depuis 2023, ce poste au budget est repris dans la rubrique n° 32447, cf. commentaire ci-dessous.</p> <p style="text-align: right;"><b>CHF 0.-</b></p>
3243	<p><b>RÉSEAU D'APPUI ET SUBVENTIONS</b></p> <p>Ce poste prend en compte la subvention octroyée par Lausanne Région aux Ateliers de Renens (CHF 10'000.-). Le montant destiné aux soutiens divers à des entités privées tierces pour des actions ayant un rayonnement régional (CHF 10'000.-) a été intégré à la rubrique n° 43424.</p> <p style="text-align: right;"><b>CHF 10'000.-</b></p>
32432	<p><b>FONDATION MICROCRÉDIT SOLIDAIRE SUISSE (MSS)</b></p> <p>La Fondation a gelé son activité de micro-crédit en faveur des entreprises et renonce depuis quelques années au soutien de Lausanne Région.</p> <p style="text-align: right;"><b>CHF 0.-</b></p>

32433	<p><b>ATELIERS DE RENENS</b></p> <p>Cette rubrique anciennement prévue sous « Soutien Filières » a été déplacée sous « Réseau d'appui et subventions ». En effet, depuis 2017, le soutien aux Ateliers de Renens fait l'objet d'une convention sur la durée de la législature. L'ancienne convention étant arrivée à échéance à la fin de l'année 2021, elle a été renégociée en 2022. Elle vise à confirmer le soutien de Lausanne Région en faveur de cet espace de prototypage, ouvert au public et surveillé, qui offre un encadrement professionnel à l'ensemble des entreprises installées ou désirant s'installer dans ces ateliers.</p> <p style="text-align: right;"><b>CHF 10'000.-</b></p>
3244	<p><b>DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL (AVANT : SOUTIEN FILIÈRES)</b></p> <p>Cette rubrique, nouvellement renommée, comprend les financements par Lausanne Région de ses propres projets destinés aux communes membres.</p> <p style="text-align: right;"><b>CHF 60'000.-</b></p>
32444	<p><b>ATELIERS DE RENENS</b></p> <p>La subvention aux Ateliers de Renens est reprise sous « Réseau d'appui et subventions », cf. commentaire ci-dessus 32433.</p> <p style="text-align: right;"><b>CHF 0.-</b></p>
32447	<p><b>PROJETS RÉGIONAUX (AVANT : SOUTIENS DIVERS)</b></p> <p>Ce poste comprend le financement aux projets suivants organisés par Lausanne Région et préavisés par la Commission Promotion économique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontres Municipalités-Entreprises : 5'000.- CHF</li> <li>- Campagne Consommer local (suite) : 30'000.- CHF</li> <li>- Suivi statistiques économiques 15'000.- CHF</li> <li>- Action de communication 10'000.- CHF</li> </ul> <p>« nouvelle stratégie LADE »</p> <p>Sont inclus dans le financement de ces projets, les frais liés à la communication, anciennement mentionnés sous la rubrique n° 32423.</p> <p style="text-align: right;"><b>CHF 60'000.-</b></p>

32446	<p><b>CONFÉRENCES/JOURNÉES DE RÉFLEXION</b></p> <p>Ce poste nouvellement créé vise à financer un événement sous forme de conférence ou de soirée d'échanges sur un thème qui sera choisi et développé par la Commission Promotion économique. L'événement planifié en 2023 aura pour finir lieu en janvier 2024 et sera financé par les transitoires 2023. Le prochain événement sera organisé en 2025.</p> <p style="text-align: right;"><b>CHF 0.-</b></p>
-------	--

**PRODUITS :**

523	<p><b>PERL PARTENARIATS ET SPONSORING</b></p> <p>Comme pour les éditions précédentes, en 2024, il est prévu un financement de trois partenaires principaux à CHF 10'000.-/chacun. Ces participations permettront de financer des frais liés à l'organisation de la cérémonie.</p> <p style="text-align: right;"><b>CHF 30'000.-</b></p>
528	<p><b>PRÉLÈVEMENT SUR RÉSERVES PROMOTION ÉCONOMIQUE</b></p> <p>Il est prévu de prélever sur les réserves de la promotion économique pour financer la moitié des charges suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la charge liée à l'organisation des PERL (CHF 40'000.-),</li> <li>- la charge liée aux soutiens de Lausanne Région aux salons et manifestations (CHF 20'000.-),</li> <li>- la charge liée aux financements des projets régionaux portés par la Commission (CHF 30'000.-)</li> </ul> <p style="text-align: right;"><b>CHF 90'000.-</b></p>

**Après déduction des partenariats PERL, ainsi que des prélèvements sur réserves, le total des charges du département Promotion Economique s'élève à CHF 240'000.-. Ce montant sera financé par les cotisations à raison de CHF 0.79 par habitant, représentant une diminution de 2 ct par rapport à ce qui avait été proposé au budget 2023.**

## COMMISSIONS INTERGÉNÉRATIONS

**CHARGES :**

3311	<b>ENFANCE</b>
33111	<p><b>JOURNÉE ENFANCE</b> L'échange autour du thème de l'enfance dans le cadre de la Plateforme Intercommunale sur le Soutien aux Activités de Jeunesse (PICSAJ) est organisé chaque deux ans. Cet évènement est organisé en novembre 2023 et sera de nouveau organisé en 2025.</p> <p style="text-align: right;"><b>CHF 0.-</b></p>
33112	<p><b>PROJETS</b> Cette rubrique budgétaire est destinée au financement des projets identifiés par la Commission Enfance. Pour l'année 2024, il sera notamment question d'approfondir le thème de l'enjeu de l'ouverture des préaux scolaires au public. Ce poste au budget a été augmenté pour permettre d'attribuer des mandats destinés à ces études.</p> <p style="text-align: right;"><b>CHF 42'000.-</b></p>
33113	<p><b>SOUTIENS AUX ACTIVITÉS DE JEUNESSE</b> Cette ligne budgétaire vise à prévoir les soutiens aux activités de jeunesse préavisés par la Commission Enfance et Jeunesse.</p> <p style="text-align: right;"><b>CHF 10'000.-</b></p>

**CHARGES :**

3312	<b>FORMATION ET EMPLOI DES JEUNES</b>
33121 33125 33127	<p><b>SUBVENTIONS</b></p> <p>Depuis 2017, Lausanne Région octroie des subventions aux entités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Espace des Inventions</li> <li>- Ado Pro</li> <li>- Lift</li> </ul> <p>Ces conventions sont arrivées à échéance à la fin de l'année 2021 et ont été renégociées en 2022 pour la législature. Les montants des subventions à l'Espace des Inventions (CHF 40'000.-) ainsi qu'à Lift (CHF 20'000.-) restent identiques à ceux octroyés au cours de la dernière législature.</p> <p>Quant à la subvention à l'association Ado Pros, les objectifs indiqués dans la convention n'étant pas atteints, la subvention n'a pas été renouvelée.</p> <p style="text-align: right;"><b>CHF 60'000.-</b></p>
33122	<p><b>JOURNÉE DE RÉFLEXION</b></p> <p>Une soirée de réflexions a été organisée au printemps 2023. Il n'est pas prévu d'organiser cet événement en 2024 et d'en prévoir un en 2025.</p> <p style="text-align: right;"><b>CHF 0.-</b></p>
33123	<p><b>SALON DES MÉTIERS</b></p> <p>Lausanne Région renouvelle sa collaboration avec la Ville de Lausanne sur un stand commun.</p> <p style="text-align: right;"><b>CHF 50'000.-</b></p>
33124	<p><b>MONJOB-MONCHOIX.CH (ANCIENNEMENT KIFTONTAF)</b></p> <p>Le montant de CHF 1'000.- est destiné à la mise à jour du site <a href="http://www.monjob-monchoix.ch">www.monjob-monchoix.ch</a>.</p> <p style="text-align: right;"><b>CHF 1'000.-</b></p>

33128	<p><b>APPAPP</b></p> <p>AppApp propose des cours d'appui aux apprenti·e·s en difficulté scolaire. Il est à noter que les apprenti·e·s bénéficiant des cours d'appui scolaire AppApp paient CHF 5.-/heure, générant ainsi des produits évalués à CHF 60'000.-. Ce montant est porté en diminution de la charge. En 2023, 58 groupes d'appui ont été organisés sur le territoire de Lausanne Région.</p> <p style="text-align: right;"><b>CHF 150'000.-</b></p>
331280	<p><b>MESURES D'APPUI</b></p> <p>Ce montant est destiné à soutenir des projets portés par des tiers en lien avec les axes de travail de la Commissions Formation et emploi des jeunes, notamment l'étude sur la place de l'apprentissage au sein des administrations communales de Lausanne Région en partenariat avec une haute école.</p> <p style="text-align: right;"><b>CHF 10'000.-</b></p>
33126	<p><b>PROJETS PROFESSIONNELS</b></p> <p>Cette rubrique comprend le financement des projets identifiés par la Commission Formation et emploi des jeunes.</p> <p>Pour l'année 2024, il sera notamment question de poursuivre la régionalisation du projet « Moi, mon réseau, mon futur » et d'un projet pilote sur la promotion de l'apprentissage dans les administrations communales.</p> <p>Ce montant comprend les ressources humaines nécessaires (animateurs·trices), les frais de coordination et de mise en place, l'impression du matériel et la communication du projet.</p> <p>Ce montant sera prélevé des réserves Intergénération (CHF 20'000.-) et de celle de la promotion économique (CHF 20'000.-).</p> <p style="text-align: right;"><b>CHF 40'000.-</b></p>

**CHARGES :**

3313	<b>SENIORS</b>
33132	<b>SUBVENTION RÉSEAU D'ÉCHANGES DES SAVOIRS</b>
	<p>Cette subvention est versée au Réseau d'échanges de savoirs depuis 2012 et fait l'objet d'une convention. La convention est arrivée à échéance à la fin de l'année 2021 et a été renégociée en 2022.</p> <p>Le montant de la subvention reste inchangé.</p> <p>Cette association donne à celles et ceux qui le désirent les moyens de s'inscrire dans un projet d'échanges et de création collective. Partant du principe que chaque personne possède des savoirs, des compétences et des connaissances, le R.E.R.S, via sa plateforme d'échanges, favorise cette transmission dans la réciprocité et la gratuité.</p> <p style="text-align: right;"><b>CHF 10'000.-</b></p>
33134	<b>PROJETS</b>
	<p>Cette rubrique couvre le financement des projets développés par la Commission Seniors. En 2024, il s'agira des projets de régionalisation des soirées d'accueil des nouvelles et nouveaux retraité-e-s, les analyses intercommunales des besoins seniors, ainsi que le soutien aux projets de Lausanne Région susceptibles de coordonner l'information concernant les prestations communales aux aîné-e-s.</p> <p>De manière générale, ce montant prévoit le soutien des projets en lien direct avec les 5 axes développés dans le cadre du projet-pilote de Lausanne Région.</p> <p style="text-align: right;"><b>CHF 50'000.-</b></p>
33135	<b>EXPERTISE, CONSEILS ET APPUI</b>
	<p>Cette rubrique prévoit le montant des mandats à confier à l'extérieur pour l'accompagnement des projets ci-dessus.</p> <p style="text-align: right;"><b>CHF 10'000.-</b></p>

**PRODUITS :**

53	<b>SENIORS</b>
5303	<p><b>PARTICIPATION ÉTAT DE VAUD :</b></p> <p>Un accord avec l'Etat de Vaud a été passé pour le financement de la moitié du poste de référent seniors régional ainsi que des projets liés au projet-pilote.</p> <p style="text-align: right;"><b>CHF 25'000.-</b></p>

**CHARGES :**

3314	<b>DIVERS</b>
33141	<p><b>PRIX BOURSE LITTÉRAIRE :</b></p> <p>Le montant de CHF 5'000.- permet de soutenir le prix de la bourse littéraire, décerné par la Ville de Lausanne. Ce prix est décerné aux auteurs résidant dans l'ensemble des communes de Lausanne Région.</p> <p style="text-align: right;"><b>CHF 5'000.-</b></p>

**Les charges de la plateforme Intergénération se montent à CHF 438'000.-. Elles seront partiellement financées par la participation des apprenti·e·s AppApp, à hauteur de CHF 60'000.-, par la participation du Canton aux projets Seniors (CHF 25'000), par le partenariat avec la Ville de Lausanne pour le stand au Salon des métiers (CHF 18'700.-) ainsi que par les prélèvements sur réserves suivants :**

- **Prélèvement réserve Intergénération de CHF 76'000.-**
- **Prélèvement réserve Promotion économique de CHF 20'000.-**

**Le solde de CHF 238'300.- sera financé par les cotisations, à hauteur de CHF 0.78 par habitant, représentant une diminution de 7 ct par rapport à celles de 2023.**

## TERRITOIRE ET ÉQUIPEMENTS

**CHARGES :**

3321	<b>ACTIVITÉS SPORTIVES</b>
33211	<p><b>GUIDE SPORTIF</b></p> <p>Le nouveau Guide sportif dans sa nouvelle version électronique (guidesportif.ch) a été créé en 2020. Le budget 2024 prévoit un montant destiné à la promotion de ce guide surtout en lien avec un stand dédié proposant des animations lors des manifestations sportives soutenues par Lausanne Région, notamment au Panathlon Family Games.</p> <p style="text-align: right;"><b>CHF 5'000.-</b></p>
33214.1	<p><b>SOUTIENS</b></p> <p>Cette rubrique budgétaire prévoit le financement nécessaire pour soutenir les manifestations sportives à caractère régional. Il englobe également le soutien, jusqu'à présent indiqué séparément (n° 33215), aux Panathlon Family Games ainsi qu'à Lausanne-sur-Mer.</p> <p style="text-align: right;"><b>CHF 25'000.-</b></p>
33216	<p><b>PROJETS</b></p> <p>Cette nouvelle rubrique budgétaire comprend le financement des projets identifiés par la Commission Activités sportives. Pour l'année 2024, il sera notamment question de financer des études et des projets pilotes sur les thématiques abordées par la commission.</p> <p style="text-align: right;"><b>CHF 30'000.-</b></p>

**CHARGES :**

3322	<b>TRANSPORTS</b>
33222	<p><b>COMPTAGES</b></p> <p>Le montant de CHF 70'000.- concerne le paiement des prestations qui seront exécutées en 2024, destinées à organiser la prochaine campagne de comptages.</p> <p style="text-align: right;"><b>CHF 70'000.-</b></p>

33223	<b>AMORTISSEMENT COMPTAGES</b> Il est prévu d'amortir la charge de la campagne de comptages 2021-2022 sur 5 ans. <b>CHF 50'000.-</b>
3324	<b>FORÊTS</b>
33241	<b>RÉTROCESSION CONTRÔLEURS CHAMPIGNONS</b> Lausanne Région continue de rétribuer les communes engageant des frais pour financer les contrôles de récoltes privées de champignons. <b>CHF 30'000.-</b>

**Les charges de la rubrique Territoire et Équipements se montent à CHF 210'000.-. Après déduction de l'activation au bilan de l'étude (CHF 70'000.-) et d'un prélèvement sur réserve Territoire et Equipements (CHF 35'000.-), le solde sera financé par une cotisation de CHF 0.34 par habitant, inférieure de 2 ct par rapport à celle budgétée en 2023.**



33326	<p><b>SOUTIENS</b></p> <p>Les rubriques « Actions de proximité » (visant à soutenir des projets portés par des tiers) et « Actions de prévention » (visant à soutenir des projets des communes membres) ont été fusionnées en 2023. Le montant porté au budget 2024 vise à soutenir les deux types d'action pourvu que le caractère régional de l'action ait été identifié.</p> <p>De plus, la part des soutiens pour les activités de jeunesse a été reprise sous la rubrique n° 33112, Projets, Enfance et n° 33113, Soutiens aux activités de jeunesse, Enfance.</p> <p style="text-align: right;"><b>CHF 20'000.-</b></p>
33323	<p><b>BROCHURE AUX PARENTS</b></p> <p>Lausanne Région avait édité en 2014 une brochure en 11 langues « Être parent d'un adolescent ». Cette brochure a vieilli et les problématiques abordées ont évoluées. Pour donner suite aux différents échanges qui ont eu lieu en 2022 avec les acteurs-clés (Canton, Addiction Suisse et le Bureau lausannois pour les immigrés – BLI), la Commission Prévention et dépendances propose de renoncer à financer l'actualisation et la réédition de cette brochure. Aucun frais n'est donc porté au budget 2024.</p> <p style="text-align: right;"><b>CHF 0.-</b></p>

**Les charges de la Commission Prévention et Dépendances se montent à CHF 280'000.- financées en partie par des prélèvements sur Réserve Dépendances (CHF 60'000.-). Le solde de CHF 220'000.- sera financé par une cotisation de CHF 0.72.- par habitant, inférieure de 1 ct par rapport à celle de 2023.**

### **PARTICIPATION AU DISPOSITIF LAUSANNOIS**

**CHARGES :**

3333	<p><b>PARTICIPATION AU DISPOSITIF LAUSANNOIS</b></p> <p>Il a été convenu avec la Ville de Lausanne que le montant correspondant à CHF 1.- par habitant de Lausanne Région hors Lausanne, soit en 2024, estimé à 163'700 habitants, lui serait mis à disposition pour financer les projets lausannois. 2024. Lausanne décide seule de l'utilisation de ce montant.</p> <p style="text-align: right;"><b>CHF 163'700.-</b></p>
------	--

## SYNTHÈSE

Le budget 2024 se monte à **CHF 3'162'600.-** contre CHF 3'165'075.- en 2023.

Il sera financé de la façon suivante :

- **Cotisations communales :**  
Les cotisations sont fixées à **CHF 7.56 par habitant** (- 7 cts par rapport à 2023) pour les communes membres hors du PALM, et à **CHF 8.01 par habitant** (+ 38 cts par rapport à 2023) pour les communes du périmètre compact du PALM.
- **Subventions :**
  - CHF 125'000.- de la Convention du Département de l'économie, liée à la subvention LADE (Loi sur l'Appui au Développement Economie)
  - CHF 81'000.- de la Convention du Département de la Santé publique et de l'action sociale (DSAS), liée au soutien du projet pilote Seniors.
- **Autres produits :**
  - CHF 30'000.- pour le partenariat PERL,
  - CHF 18'700.- du partenariat pour le Salon des Métiers
  - CHF 60'000.- de produits App App
- Afin de diminuer les **réserves**, des prélèvements ont été budgétisés :
  - PALM : **CHF 130'000.-** (participation au PALM selon convention)
  - Promotion économique pour un total de **CHF 180'000.-**, soit CHF 70'000.- pour les charges du personnel, CHF 40'000.- pour l'organisation des PERL, CHF 20'000.- pour le soutien aux salons et manifestations, CHF 30'000.- pour les projets régionaux et CHF 20'000.- pour le projet Moi, Mon réseau, Mon futur ;
  - Intergénération pour un total de **CHF 76'000.-** dont CHF 21'000.- pour les projets Enfance , CHF 10'000.- pour les soutiens aux activités de jeunesse, CHF 20'000.- pour le projet Moi, Mon futur, Mon réseau, CHF 25'000.- pour les projets seniors ;
  - Territoires et Equipements **CHF 35'000.-**
  - Dépendances **CHF 60'000.-**

Enfin, une activation au Bilan de CHF 70'000.- est prévue afin de financer les frais du mandat de comptages des transports publics et transports individuels.

Le tableau ci-dessous illustre **une prévision** de l'évolution des réserves, si tous les prélèvements devaient se réaliser et qu'aucune attribution ne devait être versée au moment du bouclage des comptes.

BUDGET 2024 LAUSANNE RÉGION

**PRÉAVIS AU BUDGET**

Document pour les communes membres

RESERVES	Prévision état des réserves au 01.01.2024	Prévision état des réserves au 31.12.2023	Etat au 31.12.2022
PALM	101 242,65	231 242,65	491 242,65
Promotion économique	75 025,57	255 025,57	420 025,57
Formation et Emploi des Jeunes	367,87	367,87	3 867,87
Intergénération	181 423,42	257 423,42	324 923,42
Territoire Equipements	125 808,82	160 808,82	195 808,82
Fonds partici. Dispo lausannois	41 789,05	41 789,05	41 789,05
Dépendances	120 359,76	180 359,76	260 359,76
AppApp	53,80	53,80	2 553,80
<b>TOTAL</b>	<b>646 070,94</b>	<b>1 127 070,94</b>	<b>1 740 570,94</b>

Les cotisations communales proposées pour 2024 se répartissent de la façon suivante :

		2024	2023	2022	2021	2020	2019
Secrétariat général		3,93	3,88	3,79	3,15	3,36	3,34
Promotion économique		0,79	0,81	0,98	1,02	1,09	1,05
Intergénération		0,78	0,85	0,79	0,90	0,81	0,84
Territoire et Equipements		0,34	0,36	0,33	0,38	0,37	0,37
Dépendances		0,72	0,73	1,02	1,05	1,17	0,89
Appui au dispositif Lausannois		1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
<b>TOTAL</b>	<b>Lausanne Région</b>	<b>7,56</b>	<b>7,63</b>	<b>7,91</b>	<b>7,50</b>	<b>7,80</b>	<b>7,49</b>
<b>TOTAL</b>	<b>Lausanne</b>	<b>6,56</b>	<b>6,63</b>	<b>6,91</b>	<b>6,50</b>	<b>6,74</b>	<b>6,94</b>
Fonctionnement Agglomération		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Etudes Agglomération		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,50
PALM		0,45					
<b>TOTAL</b>	<b>PALM</b>	<b>0,45</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,27</b>
<b>TOTAL avec PALM</b>		<b>8,01</b>	<b>7,63</b>	<b>7,91</b>	<b>7,50</b>	<b>7,80</b>	<b>8,21</b>

Le Bureau de coordination invite les communes membres de l'Association à accepter ces propositions d'actions pour l'exercice 2024 et les en remercie.

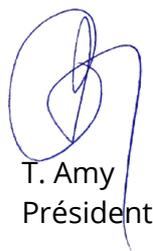
## CONCLUSIONS

Lors de la séance du 11 octobre 2023, le Bureau de coordination de Lausanne Région propose à l'Assemblée générale de Lausanne Région :

- **de prendre acte de son rapport sur le programme d'actions et le budget 2024 de Lausanne Région ;**
- **d'approuver ce budget qui s'élève au total à CHF 3'162'600.- ;**
- **de charger les instances responsables de la mise en œuvre des actions prévues selon le programme présenté.**

Lausanne, le 1<sup>er</sup> septembre 2023

Au nom du Bureau de coordination :



T. Amy  
Président



A. Radaelli  
Secrétaire générale

## Budget 2024

Cpte		Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022	Comptes 2021	Cpte		Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022	Comptes 2021
3	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>3 162 600,00</b>	<b>3 165 075,00</b>	<b>2 917 564,60</b>	<b>2 804 595,73</b>	5	<b>PRODUITS</b>	<b>3 162 600,00</b>	<b>3 165 075,00</b>	<b>2 917 564,60</b>	<b>2 804 595,73</b>
30	<b>SECRETARIAT GENERAL</b>	<b>1 451 500,00</b>	<b>1 455 500,00</b>	<b>1 379 516,95</b>	<b>1 113 460,08</b>	50	<b>SECRETARIAT GENERAL</b>	<b>1 451 500,00</b>	<b>1 455 500,00</b>	<b>1 379 516,95</b>	<b>1 113 460,08</b>
300	<b>CHARGES DU PERSONNEL</b>	<b>1 180 000,00</b>	<b>1 166 000,00</b>	<b>995 265,58</b>	<b>907 252,65</b>	500	Cotisations	1 200 500,00	1 174 500,00	1 147 240,50	944 055,00
3000	Traitements bruts	900 000,00	900 000,00	782 920,80	725 060,10	504	Participation du Canton (Seniors)	56 000,00	56 000,00	58 506,65	16 160,00
3010	Indemnités d'assurance	0,00	0,00	-13 043,07	-20 928,35	528	Prélèv. Réserve Promotion économique	70 000,00	50 000,00	0,00	0,00
3001	Charges sociales	260 000,00	246 000,00	204 504,80	196 146,80	502	Participation du Canton (SPEI)	125 000,00	125 000,00	124 600,00	125 000,00
3020	Mandats externes	20 000,00	20 000,00	20 883,05	6 974,10	506	Produits divers			3 935,80	0,00
						5196	Prélèv. PALM	0,00	50 000,00		
303	<b>BIENS, SERVICES, MARCHANDISES</b>	<b>124 000,00</b>	<b>124 000,00</b>	<b>125 187,92</b>	<b>102 279,60</b>						
3030	Fournitures de bureau	10 000,00	10 000,00	10 901,55	5 650,70						
3031	Loyer	58 000,00	58 000,00	63 841,10	48 676,35						
3032	Déplacements, débours	10 000,00	10 000,00	9 655,62	8 840,60						
3033	Documentation, formation	15 000,00	15 000,00	6 572,70	2 805,55						
3034	Informatique et maintenance	31 000,00	31 000,00	34 216,95	36 306,40						
304	<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>131 000,00</b>	<b>141 000,00</b>	<b>137 953,30</b>	<b>78 336,31</b>						
3041	Jetons de présence	35 000,00	35 000,00	29 700,00	25 176,60						
3042	Comptabilité et révision des comptes	20 000,00	20 000,00	21 548,95	24 081,70						
3043	Tâches ponctuelles BC	20 000,00	30 000,00	16 807,60	4 194,56						
3043.1	Mandat Stratèges			45 234,00		528	Prélèv. Réserve Promotion économique			45 234,00	
3048	Communication	50 000,00	50 000,00	20 038,00	20 008,80						
3049	Affiliations Lausanne Région	6 000,00	6 000,00	4 624,65	4 874,65						
305	<b>FRAIS DE GESTION</b>	<b>16 500,00</b>	<b>24 500,00</b>	<b>24 218,01</b>	<b>25 591,52</b>						
3051	Affranchissement	7 000,00	7 000,00	7 676,95	5 318,20						
3053	Téléphonie	1 500,00	1 500,00	1 286,49	1 412,00						
3054	Assurances choses et RC Dirigeants	4 500,00	4 000,00	4 118,40	2 508,95						
3055	Photocopies	1 000,00	4 000,00	1 442,70	1 565,90						
3056	Frais financiers	2 500,00	8 000,00	9 693,47	14 786,47						
						5196	Prélèv. Réserve PALM	0,00	50 000,00	0,00	0,00
						528	Prélèv. Réserve Promeco	70 000,00	50 000,00	0,00	0,00
3058	<b>Attribution à capital</b>			<b>96 892,14</b>	<b>0,00</b>	508	<b>Excédent de charges/prél. capital</b>				<b>28 245,08</b>

## Budget 2024

Cpte		Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022	Comptes 2021	Cpte		Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022	Comptes 2021
31	<b>AGGLOMERATION</b>	<b>259 400,00</b>	<b>260 000,00</b>	<b>45 097,83</b>	<b>40'420,50</b>	509	<b>AGGLOMERATION</b>	<b>259 400,00</b>	<b>260 000,00</b>		<b>40 420,50</b>
310	<b>AGGLOMERATION FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>14 822,60</b>	<b>0,00</b>	510	<b>AGGLOMERATION FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
312	<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	14 882,60	<b>0,00</b>	511	Cotisations Fonctionnement	0,00	0,00		0,00
	<b>Mise en œuvre PA1 à PA3</b>										
3121	Communication PALM	0,00	0,00	14 882,60	0,00						
3122	Conférence d'agglomération	0,00	0,00	0,00	0,00	516	Prél. Réserves Fonct. Agglo	0,00	0,00		0,00
3123	SRGZA (volet stratégique et opérationnel)			0,00		5196	Prél. Réserves Etudes Agglo	0,00	0,00		
3124	Plan directeur des énergies de réseau	0,00	0,00	0,00							
3143	<b>Attribution à Réserves/capital</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	0,00	<b>0,00</b>	516	<b>Excédent de charges/prél. Réserves Fonct. Agglo</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
						5195	<b>Excédent de charges/prél. Réserves Etudes Agglo</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		
315	<b>AGGLOMERATION ETUDES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>30 275,23</b>	<b>40 420,50</b>	517	<b>AGGLOMERATION ETUDES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>40 420,50</b>
3151	<b>Etudes PALMS-PDI</b>			<b>30 275,23</b>	<b>40 420,50</b>	518	Cotisations Etudes	0,00	0,00		0,00
3151.1	PALM Etudes	0,00	0,00	30 275,23	40 420,50						
3151.2	Cadrage et travaux préparatoires	0,00	0,00	0,00							
3151.3	Plan de charges (DGMR)	0,00	0,00	0,00							
3151.4	Autres études de base pour PA5	0,00	0,00	0,00		5196	Prél. Réserve Agglo Etudes	0,00	0,00		40 420,50
3169	<b>Attribution à Réserves Agglo Etudes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	5195	<b>Excédent de charges/prél. Réserves Etudes Agglo</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>40 420,50</b>
310	<b>PALM</b>	<b>259 400,00</b>	<b>260 000,00</b>			510	<b>PALM</b>	<b>259 400,00</b>	<b>260 000,00</b>		
	<b>PALM 2025</b>					511	Cotisations PALM	129 400,00	130 000,00		
	Cadrage et travaux préparatoires	7 200,00	0,00								
	Elaboration du PALM 2025	224 200,00	224 000,00								
	Conférences d'agglomération	28 000,00	12 000,00								
	<b>Mise en œuvre PA1 à PA3</b>										
	SRGZA (volet opérationnel)	0,00	24 000,00			516	Prél. Réserve PALM	130 000,00	130 000,00		
3169	<b>Attribution à Réserves PALM</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	516	<b>Excédent de charges/prél. Réserves PALM</b>	<b>130 000,00</b>	<b>130 000,00</b>		

## Budget 2024

Cpte		Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022	Comptes 2021	Cpte		Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022	Comptes 2021
32	<b>PROMOTION ECONOMIQUE</b>	<b>360 000,00</b>	<b>360 000,00</b>	<b>437 835,95</b>	<b>389'015.00</b>	52	<b>PROMOTION ECONOMIQUE</b>	<b>360 000,00</b>	<b>360 000,00</b>	<b>437 835,95</b>	<b>389'015.00</b>
3231	<b>PERL</b>	<b>250 000,00</b>	<b>240 000,00</b>	<b>258 673,15</b>	<b>203'176.71</b>	520	Cotisations	<b>240 000,00</b>	<b>245 000,00</b>	296 647,95	<b>305'694.00</b>
32310	Dotation	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	523	Partenariats PERL	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
32312	Gestion	90 000,00	80 000,00	98 684,25	43'187.81	528	Prél. Réserves Promotion Economique	40 000,00	40 000,00	50 000,00	0,00
32313	Cérémonie et films	60 000,00	60 000,00	59 988,90	59'988.90						
3242	<b>ACTIONS DE PROMOTION ECONOMIQUE (avant: ACTIONS PROMOTIONNELLES)</b>	<b>40 000,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>84 093,95</b>	<b>9'061.10</b>						
32423	Communication promotionnelle	0,00	0,00	59 994,85	0,00	528	Prél. Réserves Promotion Economique	0,00	0,00	54 000,00	29 571,00
32424	Aides aux salons/manifestations	40 000,00	30 000,00	14 296,00	7'500.00	528	Prél. Réserves Promotion Economique	20 000,00	15 000,00	7 188,00	3'750.00
32425	Rencontres Municipalité-Entreprises	0,00	0,00	9 803,10	1'561.10						
3243	<b>RESEAU D'APPUI ET SUBVENTIONS</b>	<b>10 000,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						
32432	Fondation Micro-crédit solidaire	0,00	10 000,00	0,00	0,00						
32433	Ateliers de Renens	10 000,00	10 000,00								
32434	Aides/Soutiens divers	0,00	10 000,00								
3244	<b>DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL (avant: SOUTIEN FILIERES)</b>	<b>60 000,00</b>	<b>60 000,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>61'571.00</b>						
32444	Ateliers de Renens	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00						
32447	Projets régionaux	60 000,00	45 000,00		2'000.00	528	Prél. Réserves Promotion Economique	30 000,00	22 500,00		0,00
32446	Conférences/Journées de réflexion	0,00	15 000,00			528	Prél. Réserves Promotion Economique	0,00	7 500,00		
32448	Soutien camp. "Acheter et conso loc."	0,00	0,00		29'571.00	528	Prél. Réserves Promotion Economique				29'571.00
32449	Plateforme aide aux entreprises	0,00	0,00		20'000.00	528	Prél. Réserves Promotion Economique			0,00	20'000.00
32454	<b>Attribution à Réserves/capital</b>			<b>85 068,85</b>	<b>115'206.19</b>	528	<b>Excédent de charges/prél. Réserves</b>	<b>90 000,00</b>	<b>85 000,00</b>	<b>111 188,00</b>	<b>53'321.00</b>
3246	<b>FONDS CAPITAL DEVELOPPEMENT</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	529	<b>FONDS CAPITAL DEVELOPPEMENT</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
32467	Attribution provision prêt FCD			0,00		501.1	Produits des avoirs FCD			0,00	0,00
32468	<b>Attribution à Réserves Prom. Écon.</b>			<b>0,00</b>		508	Prélèvement de capital FCD			0,00	0,00
						529,1	<b>Excédent de charges/prél. Réserves</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

## Budget 2024

Cpte		Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022	Comptes 2021	Cpte		Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022	Comptes 2021
33	<b>COMMISSIONS</b>	<b>1 091 700,00</b>	<b>1 089 575,00</b>	<b>1 055 113,87</b>	<b>1 261 700,15</b>	53	<b>COMMISSIONS</b>	<b>1 091 700,00</b>	<b>1 089 575,00</b>	<b>1 055 113,87</b>	<b>1 261 700,15</b>
331	<b>INTERGENERATIONS</b>	<b>438 000,00</b>	<b>463 000,00</b>	<b>381 602,40</b>	<b>397 801,80</b>	530	<b>INTERGENERATIONS</b>	<b>438 000,00</b>	<b>463 000,00</b>	<b>381 602,40</b>	<b>397 801,80</b>
3311	<b>Enfance</b>	<b>52 000,00</b>	<b>52 000,00</b>	<b>35 950,33</b>	<b>19 967,40</b>	5301	Cotisations	238 300,00	255 800,00	239 134,60	269 730,00
33111	Journée enfance/ Projets				19 967,40	5306	Prél. Réserve Intergénération			17 975,20	19 967,40
33111	Journée Enfance (PICSAJ)		7 000,00								
33112	Projets	42 000,00	35 000,00			5306	Prél. Réserve Intergénération	21 000,00	15 000,00		
33113	Soutiens aux activités de jeunesse	10 000,00	10 000,00			5306	Prél. Réserve Intergénération	10 000,00	7 500,00		
3312	<b>Formation Emploi des Jeunes</b>	<b>311 000,00</b>	<b>336 000,00</b>	<b>249 684,30</b>	<b>257 705,40</b>						
33121	Subvention Espace des Inventions	40 000,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00						
33125	Subvention Ados Pro	0,00	0,00	0,00	5 000,00						
33127	Subvention Lift	20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00						
33122	Journée de réflexion/Workshops	0,00	10 000,00	0,00	0,00	5306	Prél. Réserve Intergénération	0,00	0,00	0,00	0,00
33123	Salon des Métiers	50 000,00	50 000,00	43 726,10	36 359,45	53023	Partenariat Salon des Métiers	18 700,00	18 700,00	18 700,00	15 700,00
33124	Monjob-monchoix.ch	1 000,00	1 000,00	0,00	2 000,00	5306	Prél. Réserve Intergénération			0,00	5 108,20
33124.1	Kiftontaf.ch - financé par réserves				5 108,20						
33128	Soutien AppApp	150 000,00	150 000,00	119 847,75	118 280,00	5307	Prél. Réserve AppApp	0,00	2 500,00	10 000,00	20 000,00
						5304	Produits AppApp	60 000,00	60 000,00	47 955,00	46 530,90
						5305	Prél. Réserve Formation emploi des jeunes	0,00	3 500,00	0,00	
331280	Mesures d'appui	10 000,00	15 000,00	0,00	3 000,00						
33126	Projets professionnels	40 000,00	50 000,00	26 110,45	17 532,45	5304	Prél. Réserve Intergénération	20 000,00	20 000,00	13 055,20	0,00
33126.1	Projet MMM financement extr.			0,00	10 425,30	5305	Prél. Réserve Promotion économique	20 000,00	30 000,00	13 055,20	9 425,30
						5306	Partenariat projet MMM			0,00	1 000,00
3313	<b>Seniors</b>	<b>70 000,00</b>	<b>70 000,00</b>	<b>21 727,15</b>	<b>30 699,70</b>	5306	Prél. Réserves Intergénération	25 000,00	25 000,00	14 550,50	0,00
33130	Projet pilote régional "Diagnostic"			10 557,80	20 699,70	5303	Participation de l'Etat de Vaud (DGCS)	25 000,00	25 000,00	7 176,65	10 340,00
33132	Subvention Réseau d'échanges de savoirs	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00						
33134	Projets	50 000,00	50 000,00	1 169,35	0,00						
33135	Expertise, conseils et appui	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00						
3314	<b>Divers</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>						
33141	Prix bourse littéraire	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00						
33129	<b>Attribution à réserve Formation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	5305	<b>Prél. Réserve Formation Emploi</b>	<b>0,00</b>	<b>3 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
331291	<b>Attribution à Rés. Intergénération</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>69 240,62</b>	<b>84 429,30</b>	5306	<b>Prél. Réserve Intergénération</b>	<b>76 000,00</b>	<b>67 500,00</b>	<b>45 580,95</b>	<b>25 075,60</b>
331281	<b>Attribution à Réserves AppApp</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	5307	<b>Prél. Réserves AppApp</b>	<b>0,00</b>	<b>2 500,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>20 000,00</b>
33139	<b>Attribution à Réserves Seniors</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	528	<b>Prél. Réserve Promotion économique</b>	<b>20 000,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>13 055,20</b>	<b>9 425,30</b>

## Budget 2024

Cpte		Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022	Comptes 2021	Cpte		Budget 2024	Budget 2023	Comptes 2022	Comptes 2021
332	<b>TERRITOIRE EQUIPEMENTS</b>	<b>210 000,00</b>	<b>165 000,00</b>	<b>202 877,42</b>	<b>355 218,35</b>	531	<b>TERRITOIRE ET EQUIPEMENTS</b>	<b>210 000,00</b>	<b>165 000,00</b>	<b>202 877,42</b>	<b>355 218,35</b>
3321	<b>Activités sportives</b>	<b>60 000,00</b>	<b>65 000,00</b>	30 859,65	<b>44 928,60</b>	5313	Prél. Réserve Territoire Equipements			4 968,00	
33211	Guide sportif	5 000,00	10 000,00	7 859,65	4 935,40	5310	Cotisations	105 000,00	110 000,00	99 891,65	113 886,00
33211.1	Guidesportif.ch financé par les rés.			0,00	17 100,40	5313	Prél. Réserve Territoire Equipements			0,00	17 100,40
33214.1	Soutien aux projets sportifs				6 000,00						
33215	Panathlon: Family Games			10 000,00	16 892,80						
33214.1	Soutiens	25 000,00	25 000,00	13 000,00		5313	Prél. Réserve Territoire Equipements	15 000,00	15 000,00		
33216	Projets	30 000,00	30 000,00			5313	Prél. Réserve Territoire Equipements	20 000,00	20 000,00		
3322	<b>Transports</b>	<b>120 000,00</b>	<b>70 000,00</b>	<b>148 017,77</b>	<b>221 231,95</b>						
33222	Comptages	70 000,00	20 000,00	98 017,77	221 231,95	5312	Partenariats comptages	0,00	0,00	13 864,84	95 980,50
33223	Amortissement Comptages	50 000,00	50 000,00	50 000,00	0,00	5314	Activation à Etudes au bilan	70 000,00	20 000,00	84152,93	125 251,45
3324	<b>Champignons</b>	<b>30 000,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>24 000,00</b>	<b>27 900,00</b>						
33241	Rétrocession controleurs champignons	30 000,00	30 000,00	24 000,00	24 900,00						
33242	Livre VAPKO			0,00	3 000,00	5313	Prél. Réserve Territoire Equipements			0,00	3 000,00
3324	<b>Attribution à Réserves/capital</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>61 157,80</b>	5313	<b>Prél. Réserve Territoire Equipements</b>	<b>35 000,00</b>	<b>35 000,00</b>	<b>4 968,00</b>	<b>20 100,40</b>
333	<b>PREVENTION ET DEPENDANCES</b>	<b>443 700,00</b>	<b>461 575,00</b>	<b>470 634,05</b>	<b>508 680,00</b>	532	<b>PREVENTION ET DEPENDANCES</b>	<b>443 700,00</b>	<b>461 575,00</b>	<b>470 634,05</b>	<b>508 680,00</b>
3331	<b>Prévention et Dépendances</b>	<b>280 000,00</b>	<b>300 000,00</b>	<b>310 634,05</b>	<b>349 410,00</b>	532	<b>Prévention et Dépendances</b>	<b>280 000,00</b>	<b>300 000,00</b>	308 756,05	<b>349 410,00</b>
	Subvention Fondation Le Relais	170 000,00	170 000,00			5320	Cotisations	220 000,00	220 000,00	308 756,05	314 685,00
33311	Rel'ier			120 000,00	120 000,00	5326	Prél. Réserve Dépendances			0,00	0,00
33312	Rel'aids			90 000,00	90 000,00						
33314	Subvention Fleur de Pavé	35 000,00	35 000,00	45 000,00	45 000,00						
33324	Subvention Mère Sofia (Macadam3)	15 000,00	15 000,00	20 000,00	20 000,00						
33322	Projets	40 000,00	50 000,00	0,00	0,00	5326	Prél. Réserve Dépendances	40 000,00	50 000,00		0,00
33326	Soutiens	20 000,00	30 000,00	0,00	0,00	5326	Prél. Réserve Dépendances	20 000,00	30 000,00		0,00
33325	Actions de proximité (tiers)			0,00	5 000,00	5326	Prél. Réserve Dépendances			0,00	5 000,00
33328	Actions de prévention (communes)			7 000,00	29 725,00	5326	Prél. Réserve Dépendances			0,00	29 725,00
33323	Brochures aux parents	0,00	0,00		0,00	5325	Prél. Réserve Dépendances				0,00
33329	<b>Attribution à Réserves Dépendances/capital</b>			<b>23 811,85</b>	<b>39 685,00</b>	5326	<b>Prél. Réserve Dépendances</b>	<b>60 000,00</b>	<b>80 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>34 725,00</b>
3333	<b>Part. dispositif lausannois</b>	<b>163 700,00</b>	<b>161 575,00</b>	<b>160 000,00</b>	<b>159 270,00</b>		<b>Part. dispositif lausannois</b>	<b>163 700,00</b>	<b>161 575,00</b>	<b>161 878,00</b>	<b>159 270,00</b>
33333	Action lausannoise	163 700,00	161 575,00	160 000,00	158 000,00	5321	Cot. Part. disp. lausannois	163 700,00	161 575,00	161 878,00	159 270,00
33335	<b>Excéd. Produits à Fonds de Part disp laus</b>			<b>1 878,00</b>	<b>1 270,00</b>						

## BUDGET 2024 - Cotisations en CHF par habitant

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Secrétariat général	3,93	3,88	3,79	3,15	3,36	3,34	3,18	3,15	3,01	2,97
Promotion économique	0,79	0,81	0,98	1,02	1,09	1,05	1,05	1,10	1,01	0,83
Intergénération	0,78	0,85	0,79	0,90	0,81	0,84	0,82	0,77	0,78	0,71
Territoire et Equipements	0,34	0,36	0,33	0,38	0,37	0,37	0,37	0,44	0,37	0,39
Dépendances	0,72	0,73	1,02	1,05	1,17	0,89	1,40	1,44	1,47	1,45
Appui au dispositif Lausannois	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00
<b>TOTAL Lausanne Région</b>	<b>7,56</b>	<b>7,63</b>	<b>7,91</b>	<b>7,50</b>	<b>7,80</b>	<b>7,49</b>	<b>7,82</b>	<b>7,90</b>	<b>7,64</b>	<b>7,35</b>
<b>TOTAL Lausanne</b>	<b>6,56</b>	<b>6,63</b>	<b>6,91</b>	<b>6,50</b>	<b>6,74</b>	<b>6,94</b>	<b>6,82</b>		<b>6,64</b>	<b>6,35</b>
Fonctionnement Agglomération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,23	0,83
Etudes Agglomération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-0,50	0,39	-0,36	0,37	0,40
PALM	0,45									
<b>TOTAL PALM</b>	<b>0,45</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,27</b>	<b>0,39</b>	<b>0,15</b>	<b>0,6</b>	<b>1,23</b>
<b>TOTAL avec PALM</b>	<b>8,01</b>	<b>7,63</b>	<b>7,91</b>	<b>7,50</b>	<b>7,80</b>	<b>8,21</b>	<b>8,21</b>	<b>8,05</b>	<b>8,24</b>	<b>8,58</b>

* Habitants Lausanne Région	<b>305 700</b>	302 706	301 200	298 000	296 000	294 519	292 330	292 330	279 038	276 190
* Habitants périmètre compact	<b>288 000</b>	283 271	283 270	279 000	279 000	277 176	275 091	275 091	261 624	259 348
Hab. Lausanne	<b>142 000</b>	141 131	141 130	140 000	141 000	139 720	139 624	139 624	133 521	132 626
LR hors Lausanne	<b>163 700</b>	161 575	160 000	158 000	155 000	154 799	152 706	152 706	145 517	143 564

\* estimation: augmentation de la population de +0.5%, appliqué en 2024 sur la population au 31.12.2022.

# Procès-verbal de l'assemblée générale de Lausanne Région

Mercredi 31 mai 2023, 17h, Vaudoise aréna, Prilly

<b>Présidence</b>	Thierry AMY, Président de Lausanne Région
<b>Bureau de coordination</b>	Laurence MULLER ACHTARI, Syndique – Le Mont-sur-Lausanne Laurent BOVAY, Syndic – Bussigny Jean-Philippe CHAUBERT, Syndic – Paudex Etienne FLEURY, Syndic – Cheseaux-sur-Lausanne Alain GILLIÈRON, Syndic – Prilly Chantal WEIDMANN YENNY, Syndique – Savigny
<b>Lausanne Région</b>	Alessia RADAELLI, Secrétaire générale Anne-Laure BORNOZ, Cheffe de projets Baptiste GAILLARD, Assistant de direction (PV) Maël JOLY, Chef de projets/Référent seniors régional Catherine KLINK, Collaboratrice administrative Isabelle MEISTER, Responsable de la communication David MERMOD, Chef de projets Fabienne SAUGY, Cheffe de projets Alevtina ZHUKOVA, Chargée de projets
<b>Communes excusées</b>	Lutry, Morrens, Pully, Belmont-sur-Lausanne
<b>Membre du Bureau de coordination excusé</b>	Grégoire JUNOD, Syndic – Lausanne

Prochaine assemblée générale : **Mercredi 11 octobre 2023, 17h, Salle de spectacles, Crissier**

**M. Th. AMY** souhaite la bienvenue à la Présidente du Grand Conseil ainsi qu'aux personnes présentes, en leurs titres et fonctions.

---

## 1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans modification.

## 2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 11 octobre 2022

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

## 3. Message du président

**M. Th. AMY** accueille M. Laurent BOVAY, nouveau membre du Bureau de coordination, puis donne lecture de son message à l'assemblée (annexe 1).



## 4. Revue des activités de Lausanne Région

### 4.1 Activités 2022 et perspectives 2023

**Mme A. RADAELLI** donne lecture de son message à l'assemblée (annexe 2).

### 4.2 Commission Enfance et jeunesse

**M. E. CAMACHO-HÜBNER** donne lecture de son message à l'assemblée (annexe 3).

### 4.3 Commission Activités sportives

**Mme A. BOURQUIN-BÜCHI** donne lecture de son message à l'assemblée (annexe 4).

### 4.4 Projection du film « L'économie régionale sous la loupe »

## 5. Comptes 2022

### 5.1 Présentation des comptes 2022

(annexes 5 et 6)

### 5.1 Rapport de l'organe de révision Intermandat SA

**M. J. BRIAND** donne lecture de son rapport à l'assemblée (annexe 7).

### 5.3 Rapport de la commission de gestion

**M. A. MONOD** donne lecture du rapport du comité de gestion à l'assemblée (annexe 8).

### 5.4 Approbation des comptes et décharge du Bureau de coordination

Les comptes sont acceptés par l'assemblée générale, qui accorde sa décharge au Bureau de coordination.

## 6. Divers et propositions individuelles

Aucun divers ni aucune proposition individuelle n'est portée à l'ordre du jour.

La séance est levée.

- Annexes :
1. Message du président
  2. Revue des activités de Lausanne Région par la Secrétaire générale
  3. Message de M. E. Camacho-Hübner
  4. Message de Mme A. Bourquin-Büchi
  5. Comptes de Lausanne Région 2022
  6. Commentaires aux comptes
  7. Rapport de l'organe de révision
  8. Rapport de la commission de gestion

## Assemblée générale de Lausanne Région du 31 mai 2023

De : **Thierry Amy, Président (transcription du discours par Baptiste Gaillard)**

Date : 31 mai 2023

Concerne : **Point 3 – Message du Président de Lausanne Région**

---

Madame la présidente du Grand Conseil,

Mesdames les représentantes et Messieurs les représentants des communes membres,  
Mesdames et Messieurs en vos titres et fonctions,

Je souhaite profiter de ces propos introductifs pour adresser mes plus vifs remerciements à Madame Claudine Wyssa, qui a quitté ses fonctions de Syndique de Bussigny récemment, et qui a donc également quitté ses fonctions au sein de notre association. La longue carrière de Madame Claudine Wyssa et son dévouement pour notre association régionale sont de véritables exemples pour nous. Je souhaite revenir ici sur quelques moments de sa carrière en lien avec notre association. Elle a tout d'abord participé aux séances du secteur Ouest, dont elle a été la présidente à deux reprises, en 2010 puis en 2016, parallèlement à sa présidence du schéma directeur de l'ouest lausannois. Ce faisant, elle a favorisé et mené une politique répondant aux besoins d'un territoire en pleine mutation, dont le dynamisme est exemplaire de nos ambitions. Elle a encore fait partie de la commission Promotion économique depuis 2016, et dans ce cadre, elle a, à plusieurs reprises, fait partie de groupes de travail, notamment en 2018 pour un repositionnement des prix PERL, en 2022 pour une évaluation des outils à disposition pour soutenir des entreprises et en 2023 pour le développement de la stratégie de promotion économique. Son engagement en tant que présidente de la commission Transports de 2006 à 2016 fut particulièrement important et marquant. Enfin, elle a rejoint notre bureau de coordination en 2021 pour œuvrer à la définition de notre stratégie régionale. Il nous importe aujourd'hui de mettre en avant le fait qu'elle a été



durant des années l'une des chevilles ouvrières de notre association. Après plus de vingt ans de travail pour la Municipalité de Bussigny, elle quitte les affaires de sa commune, et ce faisant elle quitte également Lausanne Région. Mais son engagement restera durablement sensible. Au nom du Bureau de coordination, nous la remercions pour tout ce qu'elle a fait pour notre région et pour ses nombreuses contributions. J'aimerais que nous fassions un tonnerre d'applaudissements pour elle, en espérant qu'elle l'entendra de là où elle se trouve actuellement, en Australie.

Je vais maintenant faire une courte intervention sur les travaux que nous avons menés sur la définition de nos politiques économiques mais également sur la promotion économique régionale. Dans mon discours de notre dernière assemblée générale d'automne, je relevais la nécessité de faire évoluer Lausanne Région pour relever les défis du futur, et l'importance de la collaboration entre sa ville centre et sa périphérie, en particulier dans le cadre de la promotion économique. La Ville de Lausanne, ainsi que quelques communes du périmètre compact de l'agglomération, avaient demandé à Lausanne Région des réformes en vue de renforcer le rôle de notre association dans le développement économique et touristique de leur territoire. Je reviens ici sur certaines démarches entreprises dans ce contexte par des communes, sans toutes les citer : le lancement par la Ville de Lausanne de son Unité de développement et de promotion de la ville (UDPV) sous la direction de Fabrice Bernard, les besoins accrus identifiés par Chavannes-près-Renens pour la dynamisation de son centre et pour trouver une solution à sa démographie galopante, les réflexions du bureau du SDOL pour éventuellement mutualiser un déléguer communal à la promotion économique, projet n'ayant pour l'instant pas vu le jour, enfin la requête d'une assistance auprès de notre association faite par plusieurs communes de la seconde couronne afin d'obtenir des conseils pour les accompagner dans un processus de dynamisation de leurs activités économiques locales, plus particulièrement de leurs commerces. Toutes ces démarches ont démontré qu'il existe de fortes attentes de la part de nos membres quant à la promotion économique et la mise en valeur du territoire communal.

Sur cette base, le Bureau de coordination et le Secrétariat général de Lausanne Région ont pris acte de la nécessité d'améliorer et d'optimiser nos prestations de soutien au



développement économique. Nous avons donc lancé, en collaboration avec la Ville de Lausanne, une étude visant à évaluer les objectifs poursuivis par notre association dans le domaine de la promotion économique. Un important travail a été effectué durant les douze derniers mois, permettant au Bureau de coordination, assisté de ses mandataires Strategos SA, puis Monsieur Luc Jacquet d'ISS+, ainsi qu'un sous-groupe de la commission Promotion économique de Lausanne Région, d'établir un plan d'action préliminaire comprenant plusieurs propositions de mesures identifiées en vue d'améliorer les activités de promotion économique de notre association.

La méthodologie utilisée pour exécuter cet important travail a consisté à définir dans un premier temps, sur la base des recommandations de Strategos SA, les axes de travail reprenant les enjeux et thématiques clés pour la promotion et le développement économique de notre région, tout en identifiant les réformes à opérer au sein de Lausanne Région. Dans un second temps, afin d'obtenir une compréhension fine des besoins, un processus participatif, d'idéation et d'échanges a été mené sous la forme d'un modèle d'impact, en lien avec trois thématiques préalablement notifiées par le Bureau de coordination, à savoir : Centre de compétences, Communication et marketing territorial et Politiques économiques.

Ce modèle d'impact avait pour but de bien relier les mesures identifiées aux groupes cibles et aux effets attendus, ainsi que de définir les moyens de mise en œuvre et les acteurs en charge de la réalisation. Ce processus participatif et de co-construction a permis de partager des informations utiles, de générer de nouvelles idées, d'intégrer les besoins des communes participantes et d'instaurer une âme créative. L'objectif final de ce travail, après analyse et consolidation des résultats, sera de définir et d'adopter un plan d'action partagé permettant de fixer une stratégie de promotion économique régionale comprenant la définition des objectifs à atteindre, l'identification des mesures à mettre en œuvre et la description des ressources à mobiliser pour les réaliser.

Dans le cadre de ces travaux de réflexion, il est rapidement apparu que les notions de politique économique et de promotion économique n'étaient pas comprises de la même manière par tous les participants. Il s'agit ici de les clarifier. Vous voyez sur cette slide (*slide 2 du PowerPoint*) quelques éléments d'information. Une politique économique cadre



le développement économique, le fait évoluer selon une vision définie et vise à atteindre des objectifs spécifiques qui touchent différents secteurs de l'économie. Cela inclut des mesures visant à influencer l'économie dans son ensemble, par exemple la politique fiscale, monétaire et commerciale. La promotion économique, en revanche, cherche à créer un environnement favorable à l'activité économique et à l'investissement. Elle s'inscrit idéalement dans le cadre d'une politique économique définie et peut inclure des mesures telles que la recherche active d'investisseurs, la mise en place d'événements et d'action de communication, l'amélioration des infrastructures, une gestion foncière active, la stimulation de l'innovation et de l'entrepreneuriat, le développement de compétences et de services spécifiques. Tout cela pour attirer les entreprises.

Il est important de relever ici que Lausanne Région, en tant qu'association régionale mise en place selon la loi cantonale et par décision de ses communes membres, n'a aucune compétence en matière de définition et de fixation de politiques économiques locales. À fortiori, elle ne dispose d'aucune compétence pour fixer une politique économique régionale, sauf à imaginer qu'une telle compétence lui soit déléguée par ses propres communes membres. À réfléchir, peut-être. Lausanne Région peut en revanche fixer et adopter une stratégie de promotion économique, avec l'accord de ses membres, qui lui servira d'ailleurs à adopter la stratégie LADE qu'elle soumettra au Canton. Une stratégie ne se limite pas non plus aux outils de promotion économique utilisés pour soutenir les communes membres et leurs besoins mais doit viser des objectifs qui ne peuvent reposer que sur des politiques économiques claires adoptées par les communes membres. Or, à ce jour, peu de communes disposent d'une telle politique. À partir de ces notions de politique économique et de promotion économique, les participants au processus participatif ont pu tirer plusieurs constats sur le développement économique régional de Lausanne Région (*slide 3 du PowerPoint*). La région a, tout le monde le constate, des atouts à valoriser. Cependant, aucune commune ne dispose d'une politique économique formalisée à ce jour, à tout le moins publiée, mis à part Lausanne qui a les idées assez claires sur cette question. Elles ont des besoins très différenciés en matière de promotion économique et les prestations existantes de Lausanne Région pour répondre à certains de ces besoins manquent de visibilité et sont mal connues. Combien de fois, lorsque nous nous rendons au sein de municipalités, nous constatons qu'on ne sait pas ce que fait



exactement Lausanne région, ni quelles sont les thématiques couvertes par l'association. Des axes prioritaires ressortent donc pour renforcer le rôle de Lausanne Région en matière de promotion économique. Il s'agit de la coordination et le processus de collaboration, le renforcement des connaissances, y compris concernant les besoins des communes et des entreprises et les compétences techniques, les actions de communication et le soutien à la formalisation des politiques économiques communales. Lausanne Région peut certainement, par son savoir-faire et son expérience, aider les communes à imaginer une politique économique cohérente par rapport à son territoire, et par rapport à ses voisins.

Comment est-on arrivé à ces constats (*slide 4 du PowerPoint*) ? Je ne veux pas refaire le long historique de ce dossier, mais il faut tout de même se rendre compte qu'un travail énorme a été effectué, et je tiens à remercier non seulement les mandataires qui ont participé à ces travaux, à savoir Strategos SA et le Dr. Lanvin, avec deux études de base. La première étude, de Strategos, était intitulée *Comment renforcer le rôle de Lausanne Région pour appuyer une promotion économique régionale ?* Toutes les communes membres y ont participé à travers un sondage d'évaluation et ont pu s'exprimer. Les résultats étaient plus ou moins satisfaisants, sachant que certaines communes n'ont pas répondu et que d'autres n'ont pas compris véritablement ce qu'on attendait d'elles. Nous avons tout de même eu des retours intéressants, mais ça nous a surtout permis de vérifier le constat que peu de communes et de gens savent réellement quel est le rôle joué par Lausanne Région. L'étude IMD, quant à elle, avait une autre vocation, plus prospective, en visant à faire une comparaison internationale des systèmes de promotion économique pour imaginer quelle peut être l'ambition de Lausanne et de sa région. Il s'agissait de s'ouvrir l'esprit pour avoir des idées neuves, pour savoir ce que font d'autres grandes villes ou agglomérations sur le plan international, et pour imaginer une véritable stratégie économique ou politique économique régionale.

Tout ceci nous a permis d'identifier des opportunités et des besoins en matière de promotion économique, sur lesquelles nous avons ensuite travaillé au Bureau de coordination, et je remercie mes collègues d'avoir si gentiment participé à une séance au vert d'une demi-journée intense sous la direction de DSS+. Sur la base des axes



thématiques mentionnés ci-dessus, nous avons cherché à identifier des objectifs mais surtout des mesures que l'on pourrait appliquer pour améliorer les prestations, les rendre plus efficaces, et voir comment les communes membres pourraient participer à cet effort et contribuer à la mise en place de politiques économiques. Nous nous sommes focalisés sur un certain nombre de recommandations pour sortir un premier modèle d'impact avec les axes mentionnés, à développer : Centre de compétences, Communication et marketing territorial et Politiques économiques. Ces trois axes de réflexion ont servi ensuite à alimenter et structurer le travail d'un sous-groupe de notre commission Promotion économique, avec des ateliers thématiques (quatre avec la synthèse) permettant une compréhension fine des besoins des communes, l'identification des mesures qui pourraient être adoptées et une compréhension du rôle que doit jouer Lausanne Région dans ce contexte.

Cela nous a permis d'aboutir à un plan d'action préliminaire, dont vous avez ici une vue d'ensemble (*slide 5 du PowerPoint*). Une vision stratégique de promotion économique régionale, pour qu'elle puisse être établie, doit passer par toutes sortes de processus de collaboration et de soutien à identifier. Nous voyons sur cette slide que nous avons des publics cibles à satisfaire, des communes mais aussi des entreprises basées sur leur territoire, ainsi que le grand public. Nous avons du marketing territorial pour que Lausanne et sa région soient identifiées comme point d'attractivité économique. Nous avons également le souci des petits commerces, avec la question de savoir ce que l'on peut faire pour que les petits commerces ne quittent pas les centres. Nous avons le renforcement des événements existants, avec la question de savoir ce que l'on fait du prix PERL, si on le fait évoluer pour qu'il ressemble plutôt à un gala et qu'on y associe davantage les acteurs économiques locaux. Il y a même eu l'idée d'un *membership* des grandes entreprises à Lausanne Région. Beaucoup de pistes ont été étudiées jusqu'à ce qu'un plan d'action préliminaire soit établi, avec des mesures concrètes qui puissent être mises en œuvre pour chacun des axes suivants : coordination, centre de compétences, communication et politiques économiques (*slide 6 du PowerPoint*).

Pour l'axe de coordination, nous avons *formaliser et mettre en place les processus et les outils de collaboration*. Pour l'axe du centre de compétences, nous avons *créer une*



*plateforme interne qui centralise les ressources et les compétences, et développer et rendre visible des services d'accompagnement. Pour l'axe de communication, nous avons organiser des échanges de bonnes pratiques entre communes, sensibiliser les communes à certaines problématiques, et renforcer un événement existant. Pour l'axe des politiques économiques, nous avons poser les bases d'une stratégie de promotion économique régionale et d'un marketing territorial (sujet extrêmement complexe qui doit être abordé), mettre en place un processus régulier pour générer des projets collaboratifs (on sait que Lausanne Région a pour vocation principale de coordonner les communes, et donc de favoriser ces projets collaboratifs), étudier la faisabilité de mettre en réseau et développer des services associés aux zones d'activité (l'activité secondaire a été parquée sur des zones bien précises sans réflexion sur la manière dont ces zones allaient interagir avec leur milieu immédiatement adjacent, ni savoir de quels types de services ces entreprises auraient besoin, alors que la mixité ne semble pas forcément autorisée par le Canton).*

La question qui est immédiatement venue à l'esprit de la plupart des membres de ce groupe de travail par rapport à ces mesures est la suivante : quelles sont les ressources dont Lausanne Régions dispose aujourd'hui pour pouvoir les mettre en œuvre ? Vous savez tous que Lausanne Région ne dispose pas d'un personnel pléthorique. Elle n'a pas non plus forcément toutes les compétences techniques nécessaires. Lausanne Région n'est pas un office de promotion économique. À ce jour, elle s'occupe de développement économique territorial et agit auprès des communes. Elle n'a pas pour vocation d'aller chercher des entreprises multinationales à l'étranger, ni d'ailleurs d'accueillir ou d'aller chercher des PME à Fribourg ou à Bulle pour les faire venir ici. Nous sommes un organe de coordination. Par rapport à cela, l'une des pistes les plus concrètes, mis à part l'augmentation de la cotisation pour doter Lausanne Région de tout ce qu'il faudrait, c'est le renforcement des collaborations, et ce renforcement peut se faire à plusieurs niveaux (*slide 7 du PowerPoint*). Tout d'abord avec ses propres communes membres. Nous savons aujourd'hui que certaines communes disposent de réelles compétences, de moyens qu'elles pourraient mettre à disposition d'autres communes pour renforcer notre promotion économique et réaliser certains objectifs. Ensuite en travaillant davantage avec les échelons supérieurs, c'est-à-dire avec le Canton, le SPEI, mais peut-être aussi avec Innovaud, avec les organismes faitiers de l'économie, comme certaines fédérations



d'entreprises telles que la fédération patronale, la CVCI, où des compétences très spécifiques vis-à-vis des entreprises pourraient nous aider sans que Lausanne Région n'ait à se mêler directement à ce genre de concepts. Enfin, au niveau supra, c'est-à-dire fédéral et régional, avec le GGBA, qui travaille en collaboration directe avec Innovaud, ou avec Regiosuisse, que nous connaissons peu ici à Lausanne Région, sachant que nous ne nous considérons pas comme une région mais comme une agglomération (cette distinction-là fait d'ailleurs que nous ne bénéficions pas des financements fédéraux). Mais il n'empêche que dans Regiosuisse, on parle de la seconde couronne lausannoise. Nous parlons nous aussi de la problématique de l'intégration de Lausanne par rapport à sa périphérie, et il pourrait donc y avoir des collaborations dans le cadre des schémas directeurs. Tous ces éléments-là sont à investiguer.

Encore une fois Lausanne Région n'a pas pour vocation de fixer des politiques économiques, ni d'ailleurs des politiques publiques en tous genres. Elle est là pour coordonner, aider, soutenir ses communes membres dans l'élaboration de politiques et favoriser leur cohérence sur le territoire. Elle coordonne des mesures et des collaboration entre partenaires, mais elle centralise et diffuse aussi de l'information qu'elle met à disposition de ses communes membres. Elle accompagne les communes membres dans leurs démarches et projets. Et puis c'est aussi une porte d'entrée pour aiguiller vers les bons partenaires et prestataires, ce qui rejoint ce que je disais à l'instant : pourquoi Lausanne Région devrait-elle prodiguer des conseils très spécifiques à des entreprises, sachant qu'il y a des prestataires privés ou publics, ou des associations spécialisées, qui s'occupent déjà de ces questions ?

J'en arrive à la conclusion (*slide 8 du PowerPoint*) pour vous dire au fond que les ateliers menés ont bien confirmé l'intérêt de renforcer les collaborations entre les communes membres et de favoriser les échanges et partages d'expériences entre les communes membres et les partenaires. Les outils et processus mis en place, tels qu'ils ont été imaginés ou qui sont aujourd'hui déjà en place, doivent faciliter la définition d'objectifs économiques spécifiques. Ces objectifs économiques nous devons encore les identifier et les partager pour définir une stratégie de promotion économique régionale. Or, une stratégie de promotion économique régionale n'est pas une politique économique. Il va



y avoir un gros travail sur la clarification des politiques économiques des communes pour identifier ce dont elles ont besoin, et sur la base de ces besoins, fixer la stratégie que Lausanne Région doit adopter pour les aider à atteindre leurs objectifs. Les prochaines étapes sont la planification et la validation des ressources nécessaires pour mettre en œuvre des actions prioritaires et, sur la base des axes mentionnés ci-dessus, déployer rapidement de premières mesures afin de montrer l'effet vertueux de ces études qui ont mobilisé beaucoup d'énergies et de moyens, et entretenir une dynamique visant à fournir des outils pratiques le plus vite possible à nos membres. Enfin, il s'agira de planifier et de lancer une vision stratégie à plus long terme, notamment avec la stratégie LADE que nous devons déposer d'ici la fin de l'année.

La stratégie LADE n'est pas une fin en soi, elle n'a pas besoin de ces définitions de stratégies économiques, mais je pense qu'il est bon de savoir où nous allons avant de poser quelques jalons et thématiques pour lesquels nous pourrions demander l'aide du Canton (notamment en termes de ressources). Voilà Mesdames et Messieurs, tout cela était peut-être un peu plus compliqué pour celles et ceux qui n'ont pas participé à ces réflexions, mais sachez que ces résultats sont l'aboutissement d'un travail important, d'un engagement de nombreuses personnes que je tiens ici, sans les nommer, à remercier infiniment. Je vous remercie pour votre attention.





# LAUSANNE RÉGION

## Politiques économiques et promotion économique régionale

Bilan et prochaines étapes

AG Lausanne Région, 31.05.2023



# Développement économique régional: définitions

## POLITIQUE ECONOMIQUE

- Cadre le développement économique et le fait évoluer selon une **vision** définie
- vise à atteindre des **objectifs spécifiques** qui touchent différents secteurs de l'économie
- Inclut des **mesures** visant à influencer l'économie dans son ensemble: p.ex. politiques fiscales, monétaires et commerciales



## PROMOTION ECONOMIQUE

- Cherche à créer un **environnement favorable** à l'activité économique et à l'investissement
- S'inscrit idéalement **dans le cadre d'une politique économique** définie
- Peut inclure des **mesures** telles que la recherche active d'investisseurs, la mise en place d'évènements et d'actions de communication, l'amélioration des infrastructures, une gestion foncière active, la stimulation de l'innovation et de l'entrepreneuriat, le développement de compétences et de services spécifiques pour attirer des entreprises, etc.



# Développement économique régional: constats

- La région a des **atouts** à valoriser mais les communes n'ont pas toujours de politique économique formalisée
- Elles ont des **besoins très différenciés** en matière de promotion économique
- Les prestations existantes de Lausanne Région pour répondre à certains de ces besoins **manquent de visibilité** et sont mal connues des communes
- Des **axes prioritaires** ressortent pour renforcer le rôle de Lausanne Région en matière de promotion économique:
  1. Coordination et processus de collaboration
  2. Renforcement des connaissances (y compris concernant les besoins des communes et entreprises) et des compétences
  3. Actions de communication
  4. Soutien à la formalisation de politiques économiques communales



**JE VIS ICI  
JE CONSOMME  
LOCAL**





# Chronologie et processus

Comment en est-on arrivé à ces constats?

**Evaluation Strategies** | comment renforcer rôle de Lausanne Région pour appuyer une promotion économique régionale?  
**Etude IMD** | comparaison internationale entre systèmes de promotion économique: quelle ambition pour Lausanne et la région?



**Identification d'opportunités et de besoins en matière de promotion économique**

**Atelier Bureau de coordination** | présenter les résultats des études, discuter des constats et définir des axes d'action



**Premier modèle d'impact avec axes d'action à développer**

**Mise en œuvre**

Jan.-mars 2023

**Ateliers thématiques** | compréhension fine des besoins des communes et du rôle de Lausanne Région pour les 3 axes d'action principaux, idéation et échanges d'expériences, cocréation d'un plan d'action



1. Centre de compétences
2. Communication
3. Politiques économiques

**Plan d'action partagé**

été 2022

7 octobre 2022





# Plan d'action préliminaire: mesures par axe

AXES	MESURES	2023				2024				2025			
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Coordination	Formaliser et mettre en place les processus et les outils de collaboration												
Centre compétences	Créer une plateforme interne qui centralise les ressources et compétences												
Centre compétences	Développer et rendre visible les services d'accompagnement												
Communication	Créer une page/entrée sur le site de LR "Services/prestations pour les communes"												
Communication	Faire évoluer / renforcer un évènement existant												
Communication	Organiser des échanges de bonnes pratiques et sensibilisation												
Politique économique	Poser les bases d'une stratégie de promotion économique régionale et d'un marketing territorial												
Politique économique	Lancer un projet pilote sur l'évolution de la demande pour les petits commerces												
Politique économique	Mettre en place un processus régulier pour générer des projets collaboratifs												
Politique économique	Etudier la faisabilité de mettre en réseau et développer de services associés aux ZA												
Politique économique	Accompagner les communes pour élaborer des fiches "profil" des communes:												

Quelles ressources pour la mise en oeuvre des mesures?

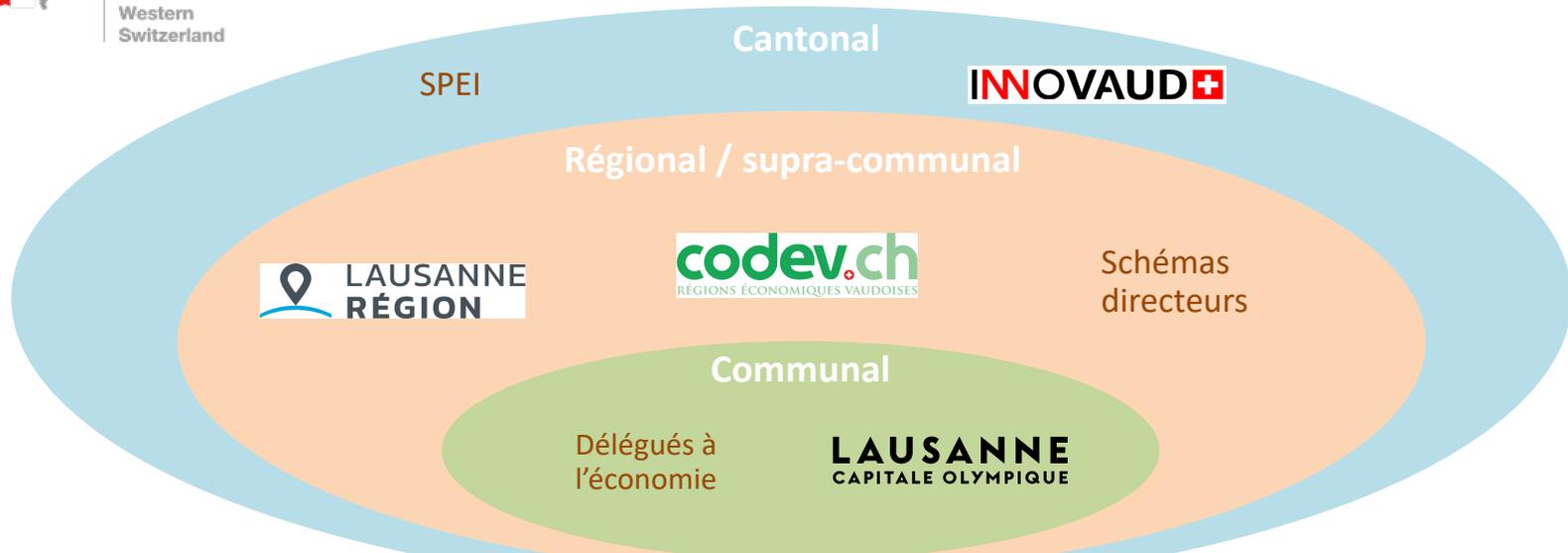


# Carte des acteurs et rôle de Lausanne Région



**GGB<sup>a</sup>**  
Invest  
Western  
Switzerland

regio**o**uisse.ch



→ **Renforcer les collaborations** pour mettre en commun et valoriser les ressources et compétences existantes

## Rôle de Lausanne Région:

- Coordination des mesures et des partenaires
- Centralisation et diffusion des informations et outils à disposition des communes
- Accompagnement des communes membres dans leurs démarche et projets
- Porte d'entrée pour aiguiller vers les bons partenaires et prestataires



## Conclusions et prochaines étapes

- Les ateliers menés ont confirmé l'intérêt de **renforcer les collaborations**, échanges et partages d'expériences entre communes membres et avec les partenaires
- Les **outils et processus** mis en place faciliteront la définition d'objectifs économiques spécifiques et partagés, une étape essentielle pour définir une stratégie de promotion économique régionale

### Prochaines étapes

- **Planifier et valider les ressources nécessaires** pour mettre en œuvre les actions prioritaires
- **Déployer rapidement des premières mesures** (*quick wins*) pour entretenir la dynamique initiée et fournir des outils pratiques pour les communes
- **Planifier et lancer les mesures stratégiques** et à plus long terme

## Assemblée générale de Lausanne Région du 31 mai 2023

De : Alessia Radaelli, Secrétaire générale

Date : 24 mai 2023

Concerne : [Point 4 - Revue de projets et perspectives de Lausanne Région](#)

---

Madame la présidente du Grand Conseil,

Mesdames les représentantes et Messieurs les représentants des communes membres,  
Mesdames et Messieurs en vos titres et fonctions,

En abordant ce point avec vous, l'idée n'est pas de vous répéter ce qui est écrit dans le rapport d'activités que vous avez reçu et qui relate les actions de Lausanne Région jusqu'au 31 décembre 2022. Je me propose plutôt de vous donner quelques informations supplémentaires sur l'état d'avancement de nos projets. Pour un focus sur les Commissions Enfance et jeunesse puis Sports, nous allons céder la parole au président et à la présidente des commissions respectives, soit M. Eduardo Camacho Hübner et Mme Anne Bourquin Büchi.

Avant d'entrer dans le cœur du sujet, j'aimerais vous dire quelques mots sur les nouveautés de ce dernier rapport d'activité. Nous y avons cette année mis en exergue les décisions saillantes prises par le Bureau de coordination en 2022. Nous y avons également ajouté la liste des membres des Commissions. Ces deux ajouts en apparence anodins ont été souhaités afin de mettre en valeur l'énorme travail effectué par nos instances en faveur des affaires régionales, pour marquer l'ampleur des débats et les efforts de coordination. À la différence de ce que nous avons l'habitude de faire par le passé, nous avons renoncé cette année à divulguer les textes intermédiaires afin que les communes membres se les approprient de manière différenciée. Notre souhait est de garder la main sur la communication du travail collégial réalisé dans le cadre de Lausanne Région.



Cela dit, nous pouvons entrer dans le vif du sujet. Je vais aborder les 5 points suivants :

- 1. Agglomération et mobilité**
- 2. Promotion économique**
- 3. Formation et emploi des jeunes**
- 4. Prévention et dépendances**
- 5. Seniors**

## **1. Agglomération et mobilité**

### **Agglomération**

Quand on parle d'agglomération on parle du Projet d'agglomération Lausanne-Morges, le PALM.

En 2023, le dossier de la Stratégie des zones d'activité (SRGZA) est entré dans sa phase finale avec la mise en consultation auprès des communes du périmètre compact. En 2023, l'actualité du PALM concerne essentiellement l'élaboration de la 5<sup>e</sup> génération du projet d'agglomération qui devra être déposé à la Confédération en mars 2025. Il s'agit d'un énorme travail auquel les schémas directeurs sont fortement associés.

Le schéma directeur du Nord, le SDNL, a vu son directeur démissionner en février 2023. Afin de pouvoir assurer les travaux en cours, une synergie opérationnelle a été trouvée avec le schéma directeur de l'Ouest. Le SDNL continue de vivre pour son volet politique, mais le pilotage opérationnel du Nord est désormais assuré par l'Ouest.

En Assemblée générale d'automne 2022, les communes membres avaient voté une cotisation supplémentaire à Lausanne Région pour les 18 communes du périmètre compact. Il s'agissait d'une cotisation de 45 cts par habitant supplémentaire



destinée à financer les études du PALM pour 2023. Or, il se trouve que les dépenses 2022 du PALM ont été inférieures d'un quart par rapport à ce qui était prévu. Par conséquent, le disponible sur les réserves PALM - Agglomération de Lausanne Région permettront de financer encore cette année 2023 les dépenses prévues. Le Bureau de coordination a ainsi décidé, en sa séance du 31 mars 2023, de renoncer à prélever cette cotisation supplémentaire auprès des communes du périmètre compact.

En 2023, la cotisation à Lausanne Région sera donc pour les communes membres de CHF 7,63 par habitant. Le secrétariat général fera parvenir les factures liées à ces cotisations au cours du mois de juin.

Il est à prévoir que cette cotisation supplémentaire sera toutefois demandée dans le cadre du budget 2024, que nous vous soumettrons lors de la prochaine AG, cet automne.

## **Mobilité**

Le 1<sup>er</sup> mars 2023, Lausanne Région a présenté publiquement la campagne de comptages 2020-2021. Les médias ont bien relié cette information. Cela montre l'importance de cette campagne unique en son genre qui permet de fournir des données indispensables aux planificateurs de politiques publiques de mobilité. Pour rappel, les campagnes de comptage de trafic de Lausanne Région ont lieu de manière régulière depuis 1975.

Déjà en 2022, Lausanne Région s'était adjoint les services d'un mandataire spécialisé pour la conduite et le suivi de cette campagne. Il faut en effet dire que la charge liée au suivi de la Commission Transports est devenue de plus en plus complexe et technique. Pour l'année 2023, la Commission avait déjà évoqué l'importance d'étendre les discussions en commission à d'autres thèmes, comme les parking relais, le transfert modal en général, la mobilité douce. Il s'agira encore de s'attaquer bientôt à l'organisation de la prochaine campagne de comptages.



Il était donc temps que Lausanne Région se dote d'un chef de projet dédié au suivi de cette commission.

Pour l'année 2023, le Bureau de coordination a donc accepté de confier un mandat au bureau Intency à Lausanne (qui nous avait déjà accompagné en 2022) et de lui attribuer le mandat pour le suivi de la Commission Transports.

Ça ne vous aura certainement pas échappé : les comptages de Lausanne Région fêteront, en 2025, 50 ans d'existence. Pour marquer cet évènement, nous avons décidé de réaliser une publication qui retrace à travers les données récoltées à intervalles réguliers sur ce dernier demi-siècle, l'histoire, le développement socio-économique et démographique de l'agglomération.

## 2. Promotion économique

L'essentiel du point de situation sur la promotion économique vous a déjà été présenté par notre président.

Voici quelques informations complémentaires liées à d'autres projets :

### - **Campagne consommer local**

Une nouvelle commune, la 13<sup>e</sup>, a adhéré à la campagne cette année. Il s'agit de Chavannes-près-Renens.

Nous travaillons actuellement sur le volet chantier de cette campagne.

Lausanne Région souhaite relancer une campagne de communication en soutien aux commerces de proximité impactés par les chantiers, notamment en lien avec la mobilité.

Le concept de communication a donc été adapté afin de pouvoir être utilisé par les communes concernées par le chantier du Tram. Des discussions sont en cours avec les TL qui sont favorables à collaborer dans ce cadre.



A savoir que la campagne pourra aussi être adaptée pour la mise en place dans toutes les communes qui en feraient la demande.

#### - **Rencontres Municipalités-Entreprises**

Nous avons prévu au budget 2023 l'organisation de 15 rencontres. Huit communes s'étaient annoncées intéressées. Nous avons pris du retard dans l'organisation de ces rencontres. Finalement, nous organiserons cette année six événements à Renens, Lutry, Cugy, Chavannes, Le Mont et Villars-St-Croix.

#### - **PERL**

Après les interventions du président et de la présidente des commissions Enfance et jeunesse puis Sports, nous allons voir ou revoir ensemble le film réalisé pour l'édition des PERL de cette année. Un beau film sur le dynamisme économique de notre région.

À propos de l'édition des PERL de cette année, qui a eu lieu le 3 mai à Beaulieu : la cérémonie a réuni 250 personnes. Ce fut un très beau moment de fête, de rencontre et de réseautage. Les projets lauréats étaient intéressants, dynamiques, enthousiasmants. Pour celles et ceux qui ont manqué la soirée en live, il est toujours possible de visionner un extrait de cet événement sur notre chaîne Youtube.

### **3. Formation et emploi des jeunes**

Nous travaillons déjà à la prochaine édition du **Salon des Métiers** qui se tiendra du 21 au 26 novembre 2023, en collaboration avec la Ville de Lausanne pour un stand commun. L'objectif est de promouvoir les communes comme entreprises formatrices et de présenter la diversité des apprentissages possibles dans les communes (35 métiers - 330 places).

Le 9 mars 2023, la Commission a organisé une **soirée de réflexions** sur le thème : « De l'école à la formation professionnelle : Comment accompagner les jeunes dans



cette transition ? ». Cette soirée s'est tenue à l'EPSIC et a rencontré un vif succès. La collaboration avec l'EPSIC a permis de renforcer les liens avec Lausanne Région et de réfléchir à plusieurs pistes pour des projets à venir. Que le directeur de l'EPSIC, présent ce soir dans la salle, soit encore remercié pour l'accueil et la logistique de cet événement. Nous avons dû limiter le nombre de participantes et participants car la demande était trop élevée, ce qui ne nous a pas empêché d'accueillir au final 130 personnes. M. Frédéric Borloz, Conseiller d'Etat, et M. Baptiste Müller, Secrétaire général adjoint de la Fédération Patronale Vaudoise et responsable de la politique de formation ont participé activement à cette soirée.

Nous travaillons toujours intensément sur le projet **Moi, Mon réseau, Mon futur (MMM)**. Depuis janvier 2023, 6 établissements scolaires (Elysée, Villamont et St Roch à Lausanne, ainsi que les établissements du Mont-sur-Lausanne, de Bussigny et de Crissier) ont accueilli le projet, soit 27 classes pour environ 500 élèves bénéficiaires. En plus des ressources du Secrétariat général, le projet MMM emploie et fonctionne grâce à un pool de 20 animateurs et animatrices et d'un assistant de projet junior.

#### 4. Prévention et dépendances

Dans cette commission, le travail en cours concerne l'édition d'un guide sur les outils de gestion de l'espace public sur la base des fiches éditées en 2014 ainsi que le recensement des pratiques dans les communes. Certaines des questions importantes occupant cette commission et servant de fil rouge sont

- Le partage des responsabilités (c'est-à-dire qui agit où et quand)
- La prévention
- Le domaine de la sécurité (en lien avec l'observatoire de la sécurité et la police de proximité, notamment pour les questions de vidéosurveillance)
- L'urbanisme (urbanisme sécuritaire et urbanisme du vivre-ensemble)
- L'intervention communautaire (avec les professionnel-le-s de terrain, pour des diagnostics communautaires et pour un observatoire de la cohabitation)



Dans le cadre de la convention de subvention avec la Fondation Le Relais, deux sessions de formation et d'échanges pour les acteurs et actrices de terrain sont organisées cette année:

- o Au printemps sur « Les nouvelles addictions chez les jeunes »
- o Cet automne sur « La prévention par le jeu »

Le thème de l'Espace public est un sujet phare pour la commission Prévention et dépendance. Nous nous sommes toutefois rendu compte que le thème de l'espace public pouvait également exister comme angle thématique dans d'autres commissions. Nous organisons donc un événement autour de l'espace public, en tant que matrice pour penser les politiques publiques. Cette rencontre destinée à nos communes membres, aux décideurs et au personnel des administrations, aura lieu le mercredi 1<sup>er</sup> novembre 2023 dès 17h à Plateforme 10. SAVE THE DATE, donc !

## 5. Seniors

L'étude menée en 2022 sur la mobilité résidentielle intra et inter-communale des seniors a été présentée lors de la **soirée d'échanges du 25 janvier à Pully** et a montré l'urgence pour les communes de développer des politiques publiques dans ce domaine.

Lausanne Région a mis sur pied un **projet pilote d'accueil des nouveaux retraités** dans les communes de Bussigny (en 2022) et de Crissier (en 2023), qui a permis de consolider un modèle d'événement à proposer aux communes intéressées et modulable selon leurs souhaits (notamment en ce qui concerne le programme, les intervenantes et intervenants, la communication avec les seniors, etc.). Suite à ces premiers résultats encourageants, Lausanne Région a été contactée par la commune de Pully pour l'organisation d'un accueil de ces nouvelles et nouveaux retraité·e·s. Cette soirée se tiendra à l'automne 2023.



Lausanne Région participe au groupe d'accompagnement de la **future politique cantonale « Vieillir 2030 »**. Nous suivons de près l'évolution des futures mesures du Canton pour les populations seniors. Lausanne Région participe aussi au groupe de travail concernant la gouvernance régionale de la future politique cantonale. Il y défend les intérêts des communes et plaide pour une stratégie qui les soutienne au mieux dans l'application des mesures à venir.

## **Enfance et jeunesse**

- Intervention de M. Eduardo Camacho-Hübner, Président de la commission Enfance et Jeunesse

## **Sports**

- Intervention de Mme Anne Bourquin Büchi, Présidente de la commission Activités sportives

## **Projection du film**

## Note interne pour Mme Bourquin Büchi, présidente de la commission Activités sportives

De : Fabienne Saugy, Cheffe de projets

Date : 31 mai 2023

Concerne : [Discours pour l'AG de Lausanne Région du 31 mai 2023](#)

---

Mesdames, Messieurs les membres des municipalités,  
Mesdames, Messieurs en vos titres et fonctions,

C'est avec un réel plaisir que j'ai accepté de vous présenter ce soir les projets de la commission Activités sportives que j'ai l'honneur de présider.

La commission Activités sportives a pour missions principales de promouvoir l'activité physique et de faciliter l'accès au sport pour toutes et tous. Pour ce faire, la Commission a mis en place et finance diverses actions.

### Guide sportif

Cet annuaire électronique de la région lausannoise recense plus de 500 clubs et disciplines et 350 infrastructures en libre accès. Afin de promouvoir le sport pour toutes et tous et les activités à bas seuil, la Commission a décidé d'intégrer la pratique hors clubs en recensant également les offres sportives gratuites. Une nouvelle rubrique sera donc prochainement développée. Par ailleurs, une réflexion est menée afin de promouvoir le bénévolat dans le domaine sportif. Un module permettant de mettre en lien les bénévoles avec les sociétés sportives et organisateurs de manifestations sera donc également implémenté au guide sportif.

### Carte des infrastructures

En 2020, la commission a édité une carte recensant les infrastructures sportives en libre accès sur les communes membres de Lausanne Région. Cette carte sera mise à jour cette année et diffusée non seulement au format papier, mais également sur la plateforme du guide sportif.

### Soirée d'échanges « Politique communale du sport. Enjeux, mise en œuvre et pistes d'action ».

La commission a organisé, le 10 mai dernier, une soirée d'échange portant sur la mise en place d'une politique sportive communale. Cette soirée a permis de faire le point sur les enjeux et les moyens qui peuvent être mis en œuvre à l'échelle communale, à travers divers exemples, pour faire du sport un véritable outil de développement de son territoire.



Au programme, 4 conférences

- Politique communale du sport: enjeux, conception et mise en œuvre par Olivier Mutter – Chargé de projets stratégiques sport à l'Université de Lausanne, co-fondateur de la société MatchDay Sport Consultancy
- Politique sportive communale : Quelles prestations pour la population ? Réflexions et soutien financier du Service de l'éducation physique et du sport, par Julien Echenard – Délégué cantonal au sport associatif et populaire
- Des activités sportives pour toutes et tous par Mathieu Gleyre – Délégué au sport de la Ville de Gland et Président de l'association Urban Training et Phil Furrer – InsPoweredBy
- Infrastructures sportives et durabilité : les questions à se poser par Olivier Mutter

Cette soirée a permis aux représentant-e-s des communes de repartir avec des outils concrets pour le développement de leur politique sportive, tels que l'engagement d'un-e délégué au sport, le développement d'activités à bas seuils ou l'élaboration de nouvelles infrastructures sportives.

### **Diagnostic stratégique – prestations sportives des communes membres de Lausanne Région**

Ce diagnostic a pour objectif de dresser un état des lieux des politiques sportives des communes membres de Lausanne Région afin d'appréhender globalement les besoins et les attentes des services communaux. Cette étude sera menée sous forme d'un questionnaire adressé aux communes. Ce mandat a été confié à MatchDay, observatoire de l'Université de Lausanne qui sera en charge de l'élaboration du questionnaire, de l'analyse des données et de la rédaction du rapport et recommandations.

Le questionnaire sera adressé aux communes au début du mois de juin, alors que la remise du rapport est prévue pour le mois de septembre.

### **Soutiens 2023**

La commission dispose d'un montant de CHF 25'000.- pour le soutien à des manifestations sportives régionales.

Panathlon Family Games : comme chaque année, la Commission soutient les Panathlon Family Games. La dernière édition a eu lieu à la Vaudoise aréna, les 6 et 7 mai dernier. Ce fût une édition record. En effet, 6'900 personnes ont pris part aux nombreuses initiations proposées. Lausanne Région y a tenu un stand afin de promouvoir le guide sportif et les sociétés sportives de la région lausannoise.

Lausanne-sur-Mer : Lausanne Région soutient Lausanne-sur-Mer depuis de nombreuses années. Cette manifestation a pour objectif de proposer diverses activités sportives aux jeunes de la région lausannoise durant les vacances scolaires. La prochaine édition aura lieu sur 4 semaines, du 1<sup>er</sup> au 16 juillet et du 9 au 20 août.

Futsal Ouest : Cette manifestation est organisée par le groupe de coordination jeunesse de l'ouest lausannois. Il s'agit d'un tournoi de foot en salle gratuit pour les jeunes de 12 à 17 ans. La dernière édition a eu lieu au mois de février dernier.

## Note interne pour M. Camacho-Hübner, président de la commission Enfance et jeunesse

De : Fabienne Saugy, Cheffe de projets  
Date : 31 mai 2023  
Concerne : [Discours pour l'AG de Lausanne Région du 31 mai 2023](#)

---

Mesdames, Messieurs les membres des municipalités,  
Mesdames, Messieurs en vos titres et fonctions,

En qualité de président de la commission Enfance et jeunesse de Lausanne Région, j'ai le plaisir de vous présenter les projets en cours pour cette année 2023.

### **Guide sur la participation des enfants et des jeunes**

Dans la continuité de l'édition du répertoire « Politique de l'enfance, de la jeunesse et de la famille », édité en 2021, la commission Enfance et jeunesse a approfondi les réflexions sur l'une des recommandations émises, à savoir « Donner une voix aux enfants, aux jeunes et aux familles ». Il a ainsi été proposé d'élaborer un guide pratique sur la « Participation des enfants et des jeunes ».

Ce répertoire a pour objectif d'accompagner les communes dans la mise en œuvre des articles 10 et 11 de la Loi sur le soutien aux activités de jeunesse. Il contiendra une description détaillée de la loi avec des exemples de projets communaux, des recommandations pour la mise en œuvre de démarches participatives, des conseils sur la valorisation de l'engagement des jeunes, ainsi qu'une liste de ressources.

La Commission a travaillé à l'élaboration de la partie « jeunesse » en collaboration avec l'agence de communication FTC, jaiunprojet.ch et la Haute école de travail social de Lausanne. Quant à la partie sur la participation des enfants dans l'accueil de jour, elle a été rédigée par « Partenaire enfance et pédagogie », en collaboration avec des acteurs et actrices de terrain.

Ce guide sera disponible à l'automne 2023.

### **Guide de communication auprès des jeunes**

En guise de complément à ce manuel sur la participation des enfants et des jeunes, un guide sur la communication auprès des jeunes est également en cours d'élaboration. Ce document apportera aide et conseils aux acteurs et actrices de terrain sur comment promouvoir des projets jeunesse et plus particulièrement des démarches participatives.

Une grande partie du contenu a été créée grâce à la collaboration avec des jeunes, engagés pour l'occasion, qui ont pu donner leur avis sur divers supports et sur leur vision de la communication d'aujourd'hui.



Ce guide présentera, d'une part, des conseils sur les canaux et supports à privilégier, ou sur la forme et le ton à utiliser et, d'autre part, des recommandations sur comment et pourquoi intégrer les jeunes dans la communication communale.

### **Campagne de valorisation de l'engagement des jeunes**

Lors de la soirée PICSAJ régionale organisée en novembre 2021, les participant-e-s ont relevé l'importance de valoriser l'engagement des jeunes, ceci en vue d'inciter leurs pairs à s'impliquer dans la vie de leur commune. La Commission a ainsi décidé de développer une campagne régionale de promotion et valorisation de l'engagement des jeunes. Pour ce faire, un groupe de travail de 12 jeunes de la région a été constitué.

Ils et elles ont travaillé étroitement avec Lausanne Région et une agence de communication sur la création d'une affiche et d'une vidéo, lesquels seront diffusés cet automne dans le cadre d'une campagne régionale.

Par ailleurs, les jeunes ont évoqué le désir de promouvoir leur engagement auprès des élèves du secondaire et, ceci, en collaboration avec des délégués des élèves. C'est ainsi que 2 projets-pilotes devraient voir le jour cet automne dans les établissements scolaires secondaires de Pully-Paudex-Belmont et Chavannes-Saint-Sulpice.

### **Soirée d'échanges sur la thématique de la participation des enfants et des jeunes**

La commission Enfance et jeunesse organise, le 28 novembre 2023, une soirée d'échanges sur la thématique de la participation des enfants et des jeunes. Cette soirée aura pour objectif de présenter le manuel de mise en œuvre de démarches participatives, ainsi que le guide sur la communication auprès des jeunes. Ce sera également l'occasion pour les jeunes de présenter leur campagne de valorisation de l'engagement des jeunes et de partager leur expérience avec les participants et participantes à la soirée.

### **Préaux scolaires**

Pour faire suite au travail effectué par la Ville de Lausanne dans le cadre de la réfection de ses préaux scolaires, la Commission a désiré étendre cette réflexion aux autres communes de Lausanne Région. A ce titre, la Commission a pour projet de mener une étude sur les enjeux d'une ouverture de ces espaces au public incluant des recommandations et pistes d'action. Parallèlement, un projet-pilote de démarche participative sera mené à Cugy pour la réfection de son préau scolaire.

### **Soutiens**

La commission Enfance et jeunesse dispose d'un montant de CHF 10'000.- pour soutenir des projets portés par des jeunes.

Le premier projet soutenu en 2023 est le film Sab'. « SAB' » est un film sur quatre adolescents suisses qui décident de faire une année sabbatique après le gymnase. Quatre profils, histoires et motivations différentes, avec leurs peurs, leurs questionnements et leurs rêves en lien avec cette année particulière.

Je vous remercie de votre attention.



# LAUSANNE RÉGION

## Comptes 2022 Lausanne Région

**Soumis par le Bureau de coordination au vote des  
communes lors de l'AG du 31 mai 2023  
(annexes 5, 6, 7, 8)**

\*\*\*\*\*

**COMPTES 2022**  
**BILAN AU 31 DECEMBRE 2022**

**LAUSANNE REGION**

Cpte		Comptes 2022	Comptes 2021		Cpte		Comptes 2022	Comptes 2021
10	<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>3'081'072.59</b>	<b>3'249'169.21</b>		20	<b>FONDS ETRANGERS</b>	<b>199'633.53</b>	<b>333'466.70</b>
100	<b>TRESORERIE</b>	<b>2'987'361.12</b>	<b>2'988'103.36</b>		2009	<b>AUTRES DETTES A COURT TERME</b>	<b>1'675.35</b>	<b>363.45</b>
1000	BCV 796 41 37	2'184'434.42	2'188'896.26		201	<b>PASSIFS DE REGULARISATION</b>	<b>197'958.18</b>	<b>333'103.25</b>
1013	BCV H52474510	302'163.15	302'163.15		2009.1	c/c AVS	1'701.90	7'974.05
1014	BCV R52824368 App App	30'948.70	27'215.10		2009.2	c/c LAA	2'178.90	2'325.75
1016	BCV 5120 25 80 FCD	169'226.50	169'240.50		2009.3	c/c APGM	1'477.70	1'179.95
1017	BCV 5247 45 11 Placements FCD	300'588.35	300'588.35		2014	Produits encaissés Prom. Eco.	7'000.00	7'000.00
					2017	Charges à payer Secrétariat général	16'377.51	26'253.45
103	<b>ACTIFS DE REGULARISATION</b>	<b>93'711.47</b>	<b>261'065.85</b>		2018	Charges à payer Agglomération	45'561.15	40'420.50
1030	Produits à encaisser Secrétariat général	39'039.42	141'160.00		2024	Charges à payer Prom. Economique	2'352.15	0.00
1032	Produits à encaisser Prom. Economique	0.00	0.00		2025	Charges à payer Commissions	121'308.87	244'460.05
1034	Produits à encaisser Commissions	8'700.00	88'093.40		2026	Charges à payer Dépendances	0.00	3'489.50
1040	Charges payées Secrétariat général	23'459.50	17'633.10		<b>212</b>	<b>RESERVES</b>	<b>1'738'692.94</b>	<b>1'835'695.60</b>
1044	Charges payées Prom. Economique	22'512.55	14'179.35		212	<b>Réserves Secrétariat général</b>	<b>827'424.72</b>	<b>794'921.20</b>
2009.1	c/c AVS	0.00	0.00		2127	Intergénération	324'923.42	301'263.75
11	<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>	<b>186'350.18</b>	<b>152'197.25</b>		2126	Formation et Emploi des Jeunes	3'867.87	3'867.87
110	Titres	1.00	1.00		2128	Territoire Equipements	195'808.82	200'776.82
111	Informatique	1.00	1.00		21291	Dépendances	258'481.76	236'547.91
					2129	Fonds participation dispositif lausannois	41'789.05	39'911.05
112	<b>Etudes</b>	<b>186'348.18</b>	<b>152'195.25</b>		2137	App App	2'553.80	12'553.80
1122	Comptages 2020	186'348.18	152'195.25		2124	<b>Réserves Prom. Economique</b>	<b>420'025.57</b>	<b>504'433.92</b>
						<b>Réserves Agglomération</b>	<b>491'242.65</b>	<b>536'340.48</b>
					2122	Agglomération Fonctionnement	0.00	91'981.59
					2136	Agglomération Etudes	491'242.65	444'358.89
					<b>21</b>	<b>FONDS PROPRES</b>	<b>1'329'096.30</b>	<b>1'232'204.16</b>
						<b>CAPITAL</b>	<b>1'232'204.16</b>	<b>1'260'449.24</b>
					210	Capital	773'259.51	801'504.59
					211	Capital FCD	458'944.65	458'944.65
						<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>96'892.14</b>	<b>-28'245.08</b>
					231	Résultat Secrétariat général	96'892.14	-28'245.08
<b>1</b>	<b>ACTIFS</b>	<b>3'267'422.77</b>	<b>3'401'366.46</b>		<b>2</b>	<b>PASSIFS</b>	<b>3'267'422.77</b>	<b>3'401'366.46</b>

COMPTES DE RESULTATS ET BUDGETS 2022

LAUSANNE REGION

Cpte		Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021	Cpte		Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
3	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>2'917'564.60</b>	<b>3'234'000.00</b>	<b>2'804'595.73</b>	5	<b>PRODUITS</b>	<b>2'917'564.60</b>	<b>3'184'000.00</b>	<b>2'804'595.73</b>
30	<b>SECRETARIAT GENERAL</b>	<b>1'379'516.95</b>	<b>1'424'000.00</b>	<b>1'113'460.08</b>	50	<b>SECRETARIAT GENERAL</b>	<b>1'379'516.95</b>	<b>1'374'000.00</b>	<b>1'113'460.08</b>
300	<b>CHARGES DU PERSONNEL</b>	<b>995'265.58</b>	<b>1'140'000.00</b>	<b>907'252.65</b>	500	Cotisations	1'147'240.50	1'143'000.00	944'055.00
3000	Traitements bruts	782'920.80	880'000.00	725'060.10	502	Participation Etat de Vaud (DSAS)	58'506.65	56'000.00	16'160.00
3001	Charges sociales	204'504.80	240'000.00	196'146.80	503	Convention DEIS (Subvention LADE)	124'600.00	125'000.00	125'000.00
3010	Indemnités d'assurance	-13'043.07	0.00	-20'928.35	528	Prélèv. Reserve promeco	0.00	50'000.00	0.00
3020	Mandats externes	20'883.05	20'000.00	6'974.10	506	Produits divers	3'935.80	0.00	0.00
303	<b>BIENS, SERVICES, MARCHANDISES</b>	<b>125'187.92</b>	<b>126'000.00</b>	<b>102'279.60</b>					
3030	Fournitures de bureau	10'901.55	10'000.00	5'650.70					
3031	Loyer	63'841.10	58'000.00	48'676.35					
3032	Déplacements, Débours	9'655.62	12'000.00	8'840.60					
3033	Documentation, formation	6'572.70	15'000.00	2'805.55					
3034	Informatique et maintenance	34'216.95	31'000.00	36'306.40					
304	<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>137'953.30</b>	<b>126'000.00</b>	<b>78'336.31</b>					
3041	Jetons de présence	29'700.00	35'000.00	25'176.60					
3042	Comptabilité et révision comptes	21'548.95	30'000.00	24'081.70					
3043	Tâches ponctuelles BC	16'807.60	20'000.00	4'194.56					
3043.1	Mandat Strategos	45'234.00	0.00	0.00	528	Prélèv. Reserve promeco	45'234.00		
3048	Communication	20'038.10	35'000.00	20'008.80					
3049	Affiliations Lausanne Région	4'624.65	6'000.00	4'874.65					
305	<b>FRAIS DE GESTION</b>	<b>24'218.01</b>	<b>32'000.00</b>	<b>25'591.52</b>					
3051	Affranchissement	7'676.95	9'000.00	5'318.20					
3053	Téléphonie	1'286.49	1'500.00	1'412.00					
3054	Assurances choses	4'118.40	2'500.00	2'508.95					
3055	Photocopies	1'442.70	4'000.00	1'565.90					
3056	Frais financiers	9'693.47	15'000.00	14'786.47					
					508	Prélèvement capital Lausanne Région	0.00	0.00	28'245.08
3058	Attribution à capital Lausanne Région	96'892.14	0.00	0.00	528	Prélèvement Réserve Promeco	45'234.00	50'000.00	0.00

COMPTES DE RESULTATS ET BUDGETS 2022

LAUSANNE REGION

Cpte		Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021	Cpte		Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
31	<b>AGGLOMERATION</b>	<b>45'097.83</b>	<b>180'000.00</b>	<b>40'420.50</b>	509	<b>AGGLOMERATION</b>	<b>45'097.83</b>	<b>180'000.00</b>	<b>40'420.50</b>
310	<b>AGGLOMERATION FONCTIONNEMENT</b>	<b>14'822.60</b>	<b>88'000.00</b>	<b>0.00</b>	510	<b>AGGLOMERATION FONCTIONNEMENT</b>	<b>14'822.60</b>	<b>88'000.00</b>	<b>0.00</b>
312	<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>14'822.60</b>	<b>88'000.00</b>	<b>0.00</b>	511	Cotisations Fonctionnement	0.00	0.00	0.00
	<b>Mise en œuvre PA1 à PA3</b>								
3121	Communication PALM	14'822.60	12'000.00	0.00	5196	Prél. Réserve Agglomération	14'822.60	88'000.00	
3122	Conférence d'agglomération	0.00	0.00	0.00					
3123	SRGZA (volet stratégique et opérat.)	0.00	52'000.00	0.00					
3124	Plan directeur des énergies de réseau	0.00	24'000.00	0.00					
3143	<b>Attribution Rés. Agglomération fct.</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	5196	<b>Prél. Rés. Agglomération</b>	<b>14'822.60</b>	<b>88'000.00</b>	<b>0.00</b>
315	<b>AGGLOMERATION ETUDES</b>	<b>30'275.23</b>	<b>92'000.00</b>	<b>40'420.50</b>	517	<b>AGGLOMERATION ETUDES</b>	<b>30'275.23</b>	<b>92'000.00</b>	<b>40'420.50</b>
3151	<b>Etudes PALM5-PDI</b>	<b>30'275.23</b>	<b>92'000.00</b>	<b>40'420.50</b>	518	Cotisations Etudes	0.00	0.00	0.00
3151.1	PALM Etudes	30'275.23	0.00	40'420.50					
3151.2	Cadrage et travaux préparatoires	0.00	20'000.00	0.00	5196	Prél. Réserve Agglo	30'275.23	92'000.00	40'420.50
3151.3	Plan de charges (DGMR)	0.00	12'000.00	0.00					
3151.4	Autres études de base pour PA5	0.00	60'000.00	0.00					
3169	<b>Attribution Rés. Agglomération Etudes</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	5196	<b>Prél. Rés. Agglomération</b>	<b>30'275.23</b>	<b>92'000.00</b>	<b>40'420.50</b>

COMPTES DE RESULTATS ET BUDGETS 2022

LAUSANNE REGION

Cpte		Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021	Cpte		Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
32	<b>PROMOTION ECONOMIQUE</b>	<b>437'835.95</b>	<b>435'000.00</b>	<b>389'015.00</b>	52	<b>PROMOTION ECONOMIQUE</b>	<b>437'835.95</b>	<b>435'000.00</b>	<b>389'015.00</b>
3231	<b>PERL</b>	<b>258'673.15</b>	<b>290'000.00</b>	<b>203'176.71</b>	520	Cotisations Prom. Economique	296'647.95	296'000.00	305'694.00
32310	Dotation	100'000.00	100'000.00	100'000.00	523	Partenariats PERL	30'000.00	30'000.00	30'000.00
32312	Gestion	98'684.25	130'000.00	43'187.81	528	Prél. Réserves Promotion Economique	50'000.00	50'000.00	0.00
32313	Cérémonie et films	59'988.90	60'000.00	59'988.90					
3242	<b>ACTIONS PROMOTIONNELLES</b>	<b>84'093.95</b>	<b>110'000.00</b>	<b>38'632.10</b>					
32423	Communication promotionnelle	59'994.85	50'000.00	29'571.00	528	Prél. Réserves Promotion Economique	54'000.00	44'000.00	29'571.00
32424	Salons, conventions	14'296.00	30'000.00	7'500.00	528	Prél. Réserves Promotion Economique	7'188.00	15'000.00	3'750.00
32425	Rencontres entreprises	9'803.10	30'000.00	1'561.10					
3243	<b>RESEAU D'APPUI</b>	<b>0.00</b>	<b>20'000.00</b>	<b>0.00</b>					
32432	Réseau d'appui	0.00	20'000.00	0.00					
3244	<b>SOUTIENS FILIERES</b>	<b>10'000.00</b>	<b>15'000.00</b>	<b>32'000.00</b>					
32444	Ateliers Ville de Renens	10'000.00	0.00	10'000.00					
32447	Soutiens divers	0.00	0.00	2'000.00					
32449	Plateforme aide aux entreprises	0.00	0.00	20'000.00	528	Prél. Réserves Promotion Economique	0.00	0.00	20'000.00
32454	<b>Attribution à Rés. Prom. Economique</b>	<b>85'068.85</b>	<b>0.00</b>	<b>115'206.19</b>	528	<b>Prél. Réserves Promotion Economique</b>	<b>111'188.00</b>	<b>109'000.00</b>	<b>53'321.00</b>
3246	<b>FONDS CAPITAL DEVELOPPEMENT</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	529	<b>FONDS CAPITAL DEVELOPPEMENT</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
32467	Attribution provision prêt FCD	0.00	0.00	0.00	501.1	Produit des avoirs FCD	0.00	0.00	0.00
					508	Prélèvement de capital FCD	0.00	0.00	0.00
32468	<b>Attribution à Rés. Prom. Economique</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	508	<b>Prélèvement de capital FCD</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

COMPTES DE RESULTATS ET BUDGETS 2022

LAUSANNE REGION

Cpte		Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021	Cpte		Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
33	<b>COMMISSIONS</b>	<b>1'055'113.87</b>	<b>1'195'000.00</b>	<b>1'261'700.15</b>	53	<b>COMMISSIONS</b>	<b>1'055'113.87</b>	<b>1'195'000.00</b>	<b>1'261'700.15</b>
331	<b>INTERGENERATIONS</b>	<b>381'602.40</b>	<b>475'000.00</b>	<b>397'801.80</b>	530	<b>INTERGENERATIONS</b>	<b>381'602.40</b>	<b>475'000.00</b>	<b>397'801.80</b>
3311	<b>Enfance</b>	<b>35'950.33</b>	<b>50'000.00</b>	<b>19'967.40</b>	5301	Cotisations	239'134.60	240'000.00	269'730.00
33111	Journée enfance/Projets	35'950.33	50'000.00	19'967.40	5306	Prél. Réserves Intergénération	17'975.20	25'000.00	19'967.40
3312	<b>Formation Emploi des Jeunes</b>	<b>249'684.30</b>	<b>350'000.00</b>	<b>257'705.40</b>					
33121	Espace des Inventions	40'000.00	0.00	40'000.00					
33122	Journée de réflexion/Workshops	0.00	10'000.00	0.00	5306	Prél. Réserves Intergénération	0.00	10'000.00	0.00
33123	Salon des Métiers (SDM)	43'726.10	43'700.00	36'359.45					
33124	Kiftontaf.ch	0.00	2'000.00	2'000.00	53023	Partenariat Salon des Métiers	18'700.00	0.00	15'700.00
33124.1	Kiftontaf.ch - financé par réserves	0.00	0.00	5'108.20	5306	Prél. Réserves Intergénération	0.00	0.00	5'108.20
33125	Adospros	0.00	0.00	5'000.00	5307	Prél. Réserves App App	10'000.00	10'000.00	20'000.00
33128	App App	119'847.75	150'000.00	118'280.00	5304	Produits App App	47'955.00	60'000.00	46'530.90
331280	Mesures d'appui	0.00	15'000.00	3'000.00					
33127	Lift	20'000.00	0.00	20'000.00					
33126	Projets professionnels (Réseautage)	26'110.45	60'000.00	17'532.45	528	Prél. Réserves Promotion Economique	13'055.20	30'000.00	
33126.1	Projet MMM financement extr.	0.00	0.00	10'425.30	5306	Prél. Réserves Intergénération	13'055.25	30'000.00	0.00
					528	Prél. Réserves Promotion Economique	0.00	0.00	9'425.30
					53026	Partenariat projet MMM	0.00	0.00	1'000.00
3313	<b>Seniors</b>	<b>21'727.15</b>	<b>70'000.00</b>	<b>30'699.70</b>	5306	Prél. Réserves Intergénération	14'550.50	35'000.00	0.00
33130	Projet pilote régional "Diagnostic"	10'557.80	0.00	20'699.70	5303	Convention DSAS	7'176.65	35'000.00	10'340.00
33131	Soutien Journée des aînés	0.00	0.00	0.00					
33132	Réseau d'échanges de savoirs	10'000.00	0.00	10'000.00					
33133	Journée de réflexion	0.00	0.00	0.00					
33134	Projets	1'169.35	0.00	0.00					
33135	Expertise, conseils et appuis	0.00	0.00	0.00					
3314	<b>Divers</b>	<b>5'000.00</b>	<b>5'000.00</b>	<b>5'000.00</b>					
33141	Prix bourse littéraire	5'000.00	5'000.00	5'000.00					
33129	<b>Attribution à réserves Formation</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	5305	<b>Prél. Réserves Formation emploi</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
331291	<b>Attribution à réserves Intergénération</b>	<b>69'240.62</b>	<b>0.00</b>	<b>84'429.30</b>	5306	<b>Prél. Réserves Intergénération</b>	<b>45'580.95</b>	<b>100'000.00</b>	<b>25'075.60</b>
331281	<b>Attribution à réserves App App</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	5307	<b>Prél. Réserves AppApp</b>	<b>10'000.00</b>	<b>10'000.00</b>	<b>20'000.00</b>
33139	<b>Attribution à réserves Seniors</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	528	<b>Prél. Réserves Promotion Economique</b>	<b>13'055.20</b>	<b>30'000.00</b>	<b>9'425.30</b>

COMPTES DE RESULTATS ET BUDGETS 2022

LAUSANNE REGION

Cpte		Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021	Cpte		Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
332	<b>TERRITOIRE EQUIPEMENTS - TE</b>	<b>202'877.42</b>	<b>150'000.00</b>	<b>355'218.35</b>	531	<b>TERRITOIRE ET EQUIPEMENTS</b>	<b>202'877.42</b>	<b>150'000.00</b>	<b>355'218.35</b>
3321	<b>Activités sportives</b>	<b>30'859.65</b>	<b>50'000.00</b>	<b>44'928.60</b>	5313	Prél. Réserve Territoire/Equip.	4'968.00	30'000.00	0.00
33211	Guidesportif.ch	7'859.65	0.00	4'935.40	5310	Cotisations	99'891.65	100'000.00	113'886.00
33211.1	Guidesportif.ch financé par les rés.	0.00	0.00	17'100.40	5313	Prél. Réserve Territoire/Equip.	0.00	0.00	17'100.40
33214	Centre sportif de Malley / JOJ	0.00	0.00	0.00					
33214.1	Manifestations sportives régionales	13'000.00	0.00	6'000.00					
33215	Panathlon : Family Games	10'000.00	0.00	16'892.80					
3322	<b>Transports</b>	<b>148'017.77</b>	<b>70'000.00</b>	<b>221'231.95</b>					
33222	Comptages 2020	98'017.77	20'000.00	221'231.95					
33224	Site P + R	0.00	0.00	0.00	5312	Partenariats comptages	13'864.84	0.00	95'980.50
33225	Amortiss. Comptages 2020	50'000.00	50'000.00	0.00	5314	Activation Etude au Bilan	84'152.93	20'000.00	125'251.45
3324	<b>Champignons</b>	<b>24'000.00</b>	<b>30'000.00</b>	<b>27'900.00</b>					
33241	Rétrocession controleurs	24'000.00	30'000.00	24'900.00					
33242	Livre VAPKO	0.00	0.00	3'000.00	5313	Prél. Réserve Territoire/Equip.	0.00	0.00	3'000.00
3325	<b>Attribution Rés. Territoire/Equip.</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>61'157.80</b>	5313	<b>Prél. Réserve Territoire/Equip.</b>	<b>4'968.00</b>	<b>30'000.00</b>	<b>20'100.40</b>
333	<b>DEPENDANCES</b>	<b>470'634.05</b>	<b>570'000.00</b>	<b>508'680.00</b>	532	<b>DEPENDANCES</b>	<b>470'634.05</b>	<b>570'000.00</b>	<b>508'680.00</b>
3331	<b>Prévention et Dépendances</b>	<b>308'756.05</b>	<b>410'000.00</b>	<b>349'410.00</b>	5326	<b>Dépendances</b>	<b>308'756.05</b>	<b>410'000.00</b>	<b>349'410.00</b>
33311	Rel'ier	120'000.00	0.00	120'000.00	5320	Prél. Réserves Dépendances	0.00	100'000.00	0.00
33312	Rel'aids	90'000.00	0.00	90'000.00					
33314	Fleur de Pavé	45'000.00	0.00	45'000.00					
3332	Journée de réflexion	4'822.20	0.00	0.00					
33322	Projets	0.00	0.00	0.00					
33323	Brochure aux parents	0.00	0.00	0.00					
33324	Mère Sofia	20'000.00	0.00	20'000.00					
33325	Actions de proximité (tiers)	0.00	0.00	5'000.00	5326	Prél. Réserves Dépendances	0.00	0.00	5'000.00
33328	Actions de prévention (communes)	7'000.00	0.00	29'725.00	5326	Prél. Réserves Dépendances	0.00	0.00	29'725.00
33329	<b>Attribution Rés. Dépendances</b>	<b>21'933.85</b>	<b>0.00</b>	<b>39'685.00</b>	5326	<b>Prél. Réserves Dépendances</b>	<b>0.00</b>	<b>100'000.00</b>	<b>34'725.00</b>

**COMPTES DE RESULTATS ET BUDGETS 2022**

**LAUSANNE REGION**

Cpte		Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021	Cpte		Comptes 2022	Budget 2022	Comptes 2021
3333	Part. dispositif lausannois	161'878.00	160'000.00	159'270.00		Part. dispositif lausannois	161'878.00	160'000.00	159'270.00
33333	Action lausannoise	160'000.00	160'000.00	158'000.00	5321	Cot. Part. disp. lausannois	161'878.00	160'000.00	159'270.00
33336	Attribution Rés. Part. dispo laus.	1'878.00	0.00	1'270.00					

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2022

**I. Organisation de l'association**

But

En vertu de l'article 2 des statuts du 21 mars 2002, l'association a pour but de contribuer au développement harmonieux de la région lausannoise. Elle développe l'esprit de collaboration régionale, coordonne les efforts des collectivités publiques, soutient les intérêts communs de la région et met sur pied des actions communes.

Organisation

Les organes de l'association sont :

- l'Assemblée générale
- les assemblées de secteur
- le Bureau de coordination
- le secrétariat
- la commission de gestion
- l'organe de révision

L'association est constituée de membres, soit 27 communes, chacune disposant d'une voix.

Adresse de correspondance

Rue	Avenue de Rhodanie 2
Case postale	CP 975
NPA/Lieu	1001 Lausanne
Personne de contact :	Alessia Radaelli, secrétaire générale
Téléphone :	021/552.73.30
Email :	<a href="mailto:a.radaelli@lausanneregion.ch">a.radaelli@lausanneregion.ch</a>
Site internet :	<a href="http://www.lausanneregion.ch">www.lausanneregion.ch</a>

Personnes habilitées à signer

Administration de l'association

Conformément à l'article 14 des statuts, le bureau de coordination définit la politique générale de l'association. Il est composé de sept conseillers municipaux, deux par secteur et un pour la commune de Lausanne. Les membres sont les suivants :

Amy Thierry	Président	(signature collective à deux)
Junod Grégoire	Vice-Président	(signature collective à deux)

Les autres personnes habilitées à représenter l'association sont les personnes suivantes :

Radaelli Alessia	Secrétaire générale	(signature collective à deux)
------------------	---------------------	-------------------------------

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2022**

Responsable de la comptabilité

Fiduciaire Fidinter SA

Rue des Fontenailles 16

1001 Lausanne

Personne responsable

Maxime Despont

Organe de révision

Intermandat SA

Avenue de Montchoisi 15

1006 Lausanne

Réviseur responsable

Jérôme Briand

**II. Principes comptables appliqués**

Généralités

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du droit comptable suisse (titre trente-deuxième du Code des obligations). Les principaux principes d'évaluation appliqués qui ne sont pas prescrits par la loi sont décrits ci-après. A cet égard, il faut tenir compte du fait que, afin d'assurer la prospérité de l'entreprise à long terme, la société saisit la possibilité de constituer et de dissoudre des réserves latentes.

Immobilisations

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire. En cas de signe de surévaluation, les valeurs comptables sont vérifiées et font éventuellement l'objet d'une correction de valeur.

**III. Informations complémentaires**

**1. Moyenne annuelle des emplois à plein temps (EPT)**

Le nombre moyen annuel d'EPT ne dépasse pas 10 pour les exercices 2022 et 2021.

**2. Autres indications**

Une demande d'exonération fiscale est en cours.

**3. Evénements importants survenus après la date du bilan**

Après la date d'établissement du bilan et jusqu'à l'adoption des comptes par l'Assemblée générale, aucun événement important, qui aurait pu altérer la validité des comptes annuels 2022 ou qui aurait dû être publié sous ce point ne s'est produit.

## Commentaires aux comptes 2022

### 3 Charges d'exploitation

#### 30 Secrétariat général

#### 300 Charges du personnel

3000	Traitements bruts	Cette diminution de charge concerne le poste inscrit au budget 2022 destiné à renforcer les prestations en économie territoriale qui n'a pas été repourvu à cause des réflexions actuellement en cours sur la stratégie de Lausanne Région en matière de promotion économique.
3001	Charges sociales	Diminution de charge en lien avec le poste non repourvu en 2022, cf. n° 3000
3010	Indemnités d'assurance	Remboursements pour un congé maladie et la protection civile.
3020	Mandats externes	Mandat de réorganisation interne du Secrétariat général et mandat RH pour le recrutement du poste de responsable de la communication.

#### 303 Biens, services, marchandises

3031	Loyer	Augmentation de charge liée au fait que Lausanne Tourisme a facturé en 2022 un mois de loyer qu'elle avait oublié de facturer en 2021
3033	Documentation, formation	La formation prévue en gestion de projet n'a pas pu être organisée en 2022.
3034	Informatique et maintenance	Augmentation de charges liée à la mise en adéquation de l'infrastructure et à la sécurité.

#### 304 Frais de fonctionnement

3041	Jetons de présence	Diminution de charges liée au fait que certaines commissions se sont moins réunies en 2022.
3048	Communication	Diminution de charge liée à une moindre activité suite au départ à la retraite de la chargée de communication à fin août 2022.

#### 305 Frais de gestion

3051	Affranchissement	Les échanges se sont faits prioritairement par voie électronique en réduisant ainsi les frais d'affranchissement et de photocopies.
3055	Photocopies	
3056	Frais financiers	La BCV a interrompu le prélèvement des intérêts négatifs à fin septembre 2022.



## 5 Produits

### 50 Secrétariat général

504	Convention DSAS	Participation de l'Etat de Vaud (DSAS) au poste de référent seniors régional.
502	Convention DEIS	Subvention de l'Etat de Vaud (DEIS) à des activités de promotion économique.
528	Prél. Réserve Proméco	<ul style="list-style-type: none"><li>• Les CHF 50'000.- budgétés devaient couvrir la moitié des charges du poste de chef-fe de projets pour l'économie territoriale. Ce poste n'a pas été repourvu, le prélèvement sur la réserve de la Promotion économique n'a donc pas été réalisé.</li><li>• Les frais du mandat attribué pour l'évaluation des actions de la promotion économique régionales ont été prélevés sur les réserves de la Promotion économique (CHF 45'234.-).</li></ul>

**Le Secrétariat général clôture ses comptes avec une attribution au capital de l'association de CHF 96'892.14.**

### 31 Agglomération

#### 310 Agglomération Fonctionnement

3121	Communication PALM	Les frais engendrés pour la communication dans le cadre du PALM ont été dépensés pour l'organisation d'une conférence d'agglomération organisée pour les municipalités PALM.
------	--------------------	--

#### 315 Agglomération Etudes

3151	PALM Etudes	Les mandants pour les études PALM ont été moins importants que budgétés.
------	-------------	--

**Les comptes Agglomération clôturent avec une charge moins importante que prévu s'élevant à CHF 45'097.83.**

**Ce montant est intégralement prélevé sur la réserve Agglomération. Il est à noter que les réserves Agglomération Etudes et Agglomération Fonctionnement ont été fusionnées.**



### 32 Promotion économique

32312	PERL - Gestion	L'organisation de l'édition spéciale 20 <sup>e</sup> des PERL a coûté moins cher de ce qui avait été prévu au budget.
32423	Communication promotionnelle	Charge liée à la Campagne régionale « Consommer local ». Le dépassement concerne une facture payée en 2022 qui nous est parvenue après le bouclage des comptes 2021 pour la réalisation de la campagne avant Noël 2021 dans tl.
32424	Salons, conventions	En 2022, Lausanne Région a notamment soutenu les événements suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>• Salon STIL (CHF 2'500.-)</li><li>• Festival La Belle Nuit (CHF 2'500.-)</li><li>• Start Lausanne (CHF 2'500.-)</li><li>• CCI France-Suisse (CHF 3'000.-)</li><li>• Zion Kick-up starts-up (CHF 3'000.-)</li></ul>
32425	Rencontre Entreprises	En 2022, Lausanne Région a co-organisé et co-financé trois Rencontres Municipalités-Entreprises (à Belmont-sur-Lausanne, au Mont-sur-Lausanne et à Chavannes-près-Renens).
32432	Réseau d'appui	La Fondation Micro-crédit Solidaire Suisse a gelé ses activités et a renoncé à encaisser la subvention prévue au budget de CHF 20'000.

### 52 Promotion économique

528	Prélèvement réserves Promotion économique	Un montant total de CHF 111'188.- a été prélevé pour financer : <ul style="list-style-type: none"><li>• L'organisation de l'édition 20<sup>e</sup> des PERL (CHF 50'000.-)</li><li>• 50% des salons, conventions (CHF 7'188.-),</li><li>• Campagne « Acheter et consommer local » (CHF 54'000.-)</li></ul>
-----	--	--

**La Promotion Economique clôture ses comptes 2022 avec un prélèvement sur réserves de CHF 111'188.- et une attribution de l'excédent net de produits aux mêmes réserves de CHF 85'068.85.**



### 33 Commissions

#### 331 Intergénération

---

##### 3311 Enfance

---

33111	Journée enfance/Projets	Le projet de guide sur la participation des jeunes a pris du retard et l'intégralité de la somme portée au budget n'a pas été dépensée en 2022.
-------	-------------------------	---

##### 3312 Formation Emploi des Jeunes

---

33122	Journée de réflexion	La journée de réflexion prévue au budget n'a pas pu être organisée en 2022. Elle le sera en 2023.
33124	Kiftontaf.ch (Monjob-monchoix.ch)	Le site Internet monjob-monchoix.ch n'a pas nécessité de mises à jour, comme prévu au budget.
33128	App App	Les soutiens scolaires aux apprenti-e-s ont été moins importants que prévu.
331280	Mesures d'appui	Lausanne Région n'a pas reçu de demande de financement.
33126	Projets professionnels (Réseautage)	Le projet Moi, mon réseau, mon futur (MMM) a été déployé, en 2022, sur 10 établissements scolaires sur les 21 que compte la région.

---

##### 3313 Seniors

---

33130	Projets pilote régional « Diagnostic »	Les projets financés par la Commission Seniors ont été moins importants que prévu. En 2022, le solde du mandat pour un diagnostic de la mobilité résidentielle des seniors (CHF 10'557.80) a été payé ainsi que les frais d'impression.
33134	Projets	Financement du projet pilote de soirée d'accueil des nouveaux retraité-e-s (CHF 1'169.35).

---



**Le volet Intergénération présente des comptes 2022 avec :**

- **Un prélèvement total sur réserves de CHF 68'636.15, ponctionné comme suit :**
  - CHF 45'580.95 des réserves Intergénération (Projets Enfance, projet « Moi, mon réseau, mon choix - MMM ») ;**
  - CHF 10'000.- des réserves AppApp ;**
  - CHF 13'055.20 des réserves Promotion économique (Projet « MMM »).**
- **Un produit AppApp de CHF 47'955.-**
- **Une participation totale des partenaires (Ville de Lausanne pour le Salon des métiers et l'Etat de Vaud) de CHF 25'876.65.-**
- **Une attribution de l'excédent net de produits à la réserve Intergénération de CHF 69'240.62.**



### 332 Territoire et Equipements

#### 3321 Activités sportives

Les projets de la Commission Activités sportives ont été retardés et n'ont pas été finalisés en 2022.

33211	Guidesportif.ch	Action de promotion du guide sportif.
33214.1	Manifestations sportives régionales	Lausanne Région a financé les événements suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>• Cap-sur-l'Ouest (CHF 3'000.-)</li><li>• Lausanne-sur-Mer (CHF 10'000.-)</li></ul>
33215	Panathlon Family Games	Soutien régulier à la manifestation Panathlon Family Games

#### 3322 Transports

33222	Comptages 2020	Reprise de la campagne de comptages en septembre 2021 après l'annulation en 2020. Les prestations pas réalisées en 2021 ont été exécutées en 2022.
33223	Amortissement comptages 2020	La campagne de comptages pas terminée en 2021, l'amortissement a été pris en compte seulement en 2022.

#### 3324 Champignons

33241	Rétrocession contrôleurs	Soutien à l'Association suisse des organes officiels de contrôle des champignons (VAPKO) pour les contrôles effectués en 2022 (CHF 24'000.-).
33242	Livre VAPKO	

**Après avoir dépensé 98'017.77 pour la campagne de comptages, avoir encaissé CHF 13'864.84 des partenaires, cette somme a été activée au bilan et a été amortie à hauteur de CHF 50'000. L'excédent net de charges de CHF 4'968.- a été prélevé de la réserve Territoire et Equipements.**



### 333 Dépendances

#### 3331 Prévention et dépendances

33311	Rel'ier	La convention de subvention pour la nouvelle législature a été négocié en 2022 après l'établissement des budget de la Fondation Le Relais, il a été convenu de verser le même montant convenu dans la convention arrivant à échéance é la fin de l'année 2021.
33312	Rel'aids	La convention de subvention pour la nouvelle législature a été négocié en 2022 après l'établissement des budget de la Fondation Le Relais, il a été convenu de verser le même montant convenu dans la convention arrivant à échéance é la fin de l'année 2021.
3332	Journée de réflexion	La journée de réflexion a été organisée le 1 <sup>er</sup> juin 2022 à Renens et a coûté CHF 4'822.20.
33323	Brochure aux parents	Cette brochure n'a pas été rééditée en 2022.
3324	Mère Sofia	La convention de subvention pour la nouvelle législature a été négocié en 2022 après l'établissement des budget de la Fondation Mère Sofia, il a été convenu de verser le même montant convenu dans la convention arrivant à échéance é la fin de l'année 2021.
33325	Actions de proximité (tiers)	Les demandes de soutien de la part de tiers a été comptabilisés sous la rubrique n° 33328.
33328	Actions de prévention (communes)	En 2022, Lausanne Région a financé les actions suivantes : <ul style="list-style-type: none"><li>• Game des quartiers (CHF 2'250.-)</li><li>• Culture Area (CHF 1'000.-)</li><li>• Association ciao.ch (CHF 3'750.-)</li></ul>

**Il est à noter que lors de la version du budget 2022 adopté par les communes en assemblée générale d'octobre 2021, une erreur de calcul s'est glissée dans les charges liées à la Commission Prévention et dépendances qui prévoyait CHF 250'000.- au lieu des CHF 308'756.05 demandé comme cotisations aux communes.**

**La plate-forme Dépendances clôture ses comptes avec un excédent net de produits (cotisations) de CHF 21'933.85 attribué à la réserve Prévention et dépendances.**



## Récapitulatif des réserves

### Prélèvement de réserves (selon budget et décisions du BC) :

- CHF 45'097.83 prélevés sur la réserve Agglomération
- CHF 169'477.20 prélevés sur la réserve Promotion économique
- CHF 45'580.95 prélevés sur la réserve Intergénération
- CHF 10'000.- prélevés sur la réserve AppApp
- CHF 4'968.00 prélevés sur la réserve Territoire /Equipements

### Attribution des excédents nets de produits ou de charges :

- CHF 91'981.59 attribués à la réserve Agglomération liés au regroupement des réserves Agglomération Etudes et fonctionnement
- CHF 85'068.85 attribués à la réserve Promotion économique
- CHF 69'240.62 attribués à la réserve Intergénération
- CHF 21'933.85 attribués à la réserve Dépendances
- CHF 1'878.- attribués à la réserve Dispositif lausannois

**L'exercice 2022 se clôture par un excédent de produit de CHF 96'892.14 qui sera attribué au capital de l'association.**



## Commentaires au bilan 2022

- **Passifs transitoires :**
  - **Produits encaissés Promotion économique :** CHF 7'000.- reçus dans le cadre des partenariats PERL 2023.
  - **Charges à payer Secrétariat général :** le montant de CHF 16'377.51 correspond aux dernières factures 2022 à payer en début 2023.
  - **Charges à payer Agglomération :** le montant de CHF 45'561.15 pour la participation de Lausanne Région aux études PALM à payer à l'Etat de Vaud en début 2023.
  - **Charges à payer Promotion économique :** le montant de CHF 2'352.15 correspond aux dernières factures 2022 à payer en début 2023.
  - **Charges à payer Commissions :** la majeure partie du montant à payer de CHF 121'308.87 est composée de la facture finale de Citec Ingénieurs Conseils de CHF 89'509.47 pour des prestations réalisées en 2022. Le solde du montant concerne diverses autres factures pour des prestations 2022 à payer.
- **Titres :** Lausanne Région possède trois actions de l'Aéroport de la Région Lausannoise « La Blécherette SA », d'une valeur nominale totale de CHF 1'500.-, ainsi qu'une action d'une valeur nominale de CHF 500.- du Centre Sportif de Malley SA. Pour mémoire, ces titres sont valorisés à CHF 1.- au bilan.
- **Informatique :** valorisé au bilan à CHF 1.- (pour mémoire).
- **Comptages 2020 :** Un montant de CHF 84'152.93 a été activé sur l'exercice 2022 (2020 : CHF 26'943.80 et 2021 : 125'251.45). Ce montant est composé de la facture Citec Ingénieurs Conseils de CHF 89'509.47 qui regroupe la facture finale des prestations exécutées en 2022, déduction faite de la participation de l'Etat de Vaud (DGMR) à hauteur de CHF 13'864.84.
- **Fonds propres :** l'exercice 2022 se clôture sur un excédent de produit de CHF 96'892.14 attribué au capital de Lausanne Région qui s'élevait, au 1<sup>er</sup> janvier 2022, à CHF 773'259.51.

Les liquidités disponibles, mentionnées à l'actif du bilan, permettent de poursuivre la facturation des cotisations aux communes membres en deux acomptes, en juin et en novembre.



## Conclusions

L'exercice financier 2022 s'est déroulé conformément aux prévisions budgétaires et se clôture par un excédent de produit de CHF 96'892.14 qui sera attribué au capital de l'association

Au vu de ce qui précède, le Bureau de Coordination remercie les communes membres d'approuver les comptes 2022 tels que présentés et de lui donner décharge pour l'exercice comptable 2022.

Thierry Amy  
Président

Alessia Radaelli  
Secrétaire générale

Lausanne, le 26 janvier 2023

**RAPPORT**

de l'Organe de révision sur le contrôle restreint  
à l'Assemblée générale des Membres de  
**LAUSANNE REGION - Lausanne**

---

En notre qualité d'Organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de **LAUSANNE REGION** pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de notre contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Lausanne, le 13 février 2023  
JBR/LBO/apo

INTERMANDAT SA Société Fiduciaire



Jérôme BRIAND  
Expert-réviseur agréé ASR  
Réviseur responsable



Laurent BORGEAUD  
Expert-réviseur agréé ASR

Annexes: - comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)

## RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LAUSANNE RÉGION POUR L'EXERCICE 2022

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

En vertu du mandat qui nous a été confié, nous nous sommes réunis mardi 21 mars 2023, afin de prendre connaissance des résultats et de la gestion de Lausanne Région pour l'exercice 2022.

Pour mener à bien notre mandat, il nous a été fourni l'ensemble des documents et renseignements nécessaires à l'accomplissement de notre mission. Sur la base des informations qui nous ont été données et des contrôles auxquels nous avons procédé, le contrôle de gestion de l'exercice 2022 n'appelle aucun commentaire de notre part.

Nous tenons à remercier le Président et la Secrétaire générale de Lausanne Région pour leur disponibilité et la franchise avec laquelle ils ont participé à nos travaux et prions l'Assemblée générale de bien vouloir prendre acte de la bonne gestion de Lausanne Région pour 2022 et d'en donner décharge aux responsables.

Lausanne, le 21 mars 2023

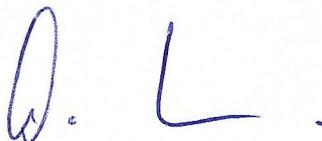
### POUR LA COMMISSION DE GESTION DE LAUSANNE REGION



**Eva BAUER**  
Ville de Lausanne



**Jean-Louis MEYLAN**  
Conseiller Municipal de Froideville  
Secteur Nord



**Alain MONOD**  
Syndic d'Epalinges  
Secteur Est



**Georges CHERIX**  
Syndic de Villars-Ste-Croix  
Secteur Ouest